

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : HARbour 1243
Rédaction : HARbour 3679
Gérant : HARbour 4897

LE DEVOIR

Vol. XXIII — No 26
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER FAIS CE QUE DOIS! Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Par-dessus les frontières...

La solidarité nécessaire — En quoi peut-elle gêner qui que ce soit? — Les fonctions qui attendent les Franco-Américains — Ce que l'on a le droit d'attendre de notre province

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, M. Aurélien Bélanger, rappelait l'autre soir à la radio (nous avons donné l'essentiel de sa causerie) les liens qui unissent, et doivent continuer d'unir, par-dessus les frontières politiques les divers groupes français d'Amérique.

C'est un point sur lequel il importe de revenir et qu'il ne faut jamais perdre de vue. La question, sans doute, n'est pas nouvelle. Et toujours il a existé entre ces groupes des relations plus ou moins fréquentes. Mais, à mesure que s'accroissent les années, que s'accroît le nombre de ceux qui n'ont pas connu le berceau de la race, il convient de multiplier les points de contact, les occasions de rencontre, afin de parer aux conséquences de l'éloignement. Le temps, qui, à certains égards, travaille contre cette solidarité, la sert par ailleurs merveilleusement. Les facilités de communication permettent aujourd'hui des relations qui paraissent jadis invraisemblables. La radio permet de causer d'un côté à l'autre de la frontière. Il faut profiter de tout cela.

On voit très bien ce que nous avons à gagner à ces relations. On ne voit pas en quoi elles peuvent gêner qui que ce soit. Car il est très clair que la question politique reste et doit rester complètement réservée. Nous n'avons pas le moindre goût de nous mêler des affaires électorales de nos frères les Franco-Américains, pas plus qu'ils n'ont sûrement l'intention d'intervenir dans les nôtres. Tout ce que nous pouvons souhaiter, les uns et les autres, c'est que, de chaque côté de la ligne quarante-cinquième, les hommes de foi catholique et de sang français soient égaux aux meilleurs citoyens des Etats politiques dont ils font partie.

Ce point réglé — et qui songerait à le contester? — personne ne devrait avoir la moindre objection à ce que se perpétue une langue, une civilisation, des traditions qui sont l'une des parures de l'humanité. Personne ne devrait davantage avoir la moindre objection — par ces temps surtout où se multiplient les relations internationales — à voir se rapprocher et entretenir de plus intimes relations les héritiers de cette langue et de ces traditions.

Nous l'avons dit cent fois, mais on ne saurait trop le répéter: les Franco-Américains, et chez nous les Franco-Canadiens qui habitent les provinces en majorité anglaise, trouvent dans leur berceau un précieux héritage, dont le prix, s'il est convenablement exploité, peut devenir considérable. Qu'ils trouvent le moyen d'ajouter à la connaissance de l'anglais que leur imposent le voisinage et les circonstances, une connaissance approfondie du français, et tout de suite ils se classeront parmi ceux qui peuvent aspirer à tout un groupe de fonctions dont le nombre va croissant.

Au fur et à mesure que se multiplient les relations internationales du Canada et des Etats-Unis, se multiplient parallèlement les fonctions où la connaissance du français devient précieuse. Et qui peut, avec autant de facilité que les Franco-Américains, par exemple, se qualifier pour ces fonctions?

Dans un autre domaine, celui de la recherche scientifique, nous avons entendu des médecins français rappeler aux Français d'Amérique qu'ils sont tout désignés pour servir d'intermédiaires entre les savants de France et ceux des Etats-Unis, puisqu'ils peuvent, les uns et les autres, les mettre au courant des recherches qui se poursuivent dans les deux pays, leur servir, pour ainsi dire, d'interprètes.

Et tous ces cours de français qui se donnent aujourd'hui d'un bout à l'autre du continent, est-ce qu'ils ne devraient pas être l'apanage naturel des Français d'Amérique?

Il est sans doute beaucoup d'autres raisons qui commandent la conservation du français; mais les plus terre-à-terre, ceux qui ont le plus immédiat souci des intérêts matériels, ne devraient-ils pas tenir compte de celles-ci?

La province de Québec, parce qu'elle contient le groupe français le plus compact, le mieux pourvu, par exemple, de moyens de propagande, peut rendre aux autres des services particuliers.

Elle leur doit rigoureusement le bon exemple. Elle leur doit, en particulier, de ne pas laisser croire, par sa propre négligence, que le français est une langue en voie de disparition.

Elle leur doit aussi de s'intéresser à ce qui se passe au delà de ses frontières. Nous avons déjà contribué — moins que nous ne l'aurions souhaité toutefois — à faire se mieux connaître tous les groupes. Nous entendons bien nous y employer encore à l'avenir, dans toute la mesure du possible.

Nous resterons par là fidèles à notre programme initial, qui affirmait que l'un des objectifs de notre oeuvre serait d'étendre "ses opérations et sa propagande au milieu des groupes français des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis", de tenir "ces colonies éparses en contact plus intime" avec notre province et de contribuer ainsi "à donner à la population française d'Amérique toute l'unité d'action et la force coopérative compatibles avec la diversité de situation politique de chacun de ces groupes..."

Omer HEROUX

L'actualité

Honoré Mercier

M. Honoré Mercier est de haute taille avec des épaules de fort des halles, un masque régulier, une mèche fatale, qui tranche contre la pâleur sculpturale du front. Ainsi tourné, il possédait tout ce qu'il faut pour avoir l'humour d'un bellâtre.

M. Mercier est l'homme le plus simple, le plus naturel, le plus ennemi de la pose qui soit au monde. Il a horreur de plastronner et il a pris en grippe le plastron blanc. Ce bon garçon sans détour devient gêné pour éloigner les occasions de se cuirasser de la chemise empestée; l'homme qui porte le mieux l'habit du ministère est aussi celui qui le revêt le moins souvent. Il devait respirer à l'aise, hier, à ces simples agapes d'où l'étiquette proscrivait la queue de morue et le smoking.

De sa simplicité, de sa bonhomie, de son plaisir à se moquer de soi-même, il donnait le plus joli exemple dans son discours d'hier. L'historien du portrait trop-petit pour le cadre, trop grand, allusion au

rapprochement que l'on fait entre le père et le fils, vivra. C'est une trouvaille. Mais si elle vit, c'est que la victime a eu soin de la tirer elle-même de la poussière de l'oubli.

M. Mercier, seul peut-être dans la province et dans tout le Canada, est comte romain. Il est aussi, nous venons de le dire, fervent et sincère démocrate. Il a sans doute connu toujours l'existence de ce titre, mais il l'a tué comme un secret formel. L'auteur de ces lignes en peut témoigner. Il y a quelque douze ou treize ans, il se trouvait un jour dans le cabinet de travail du nouveau ministre des terres en quête de nouvelles. M. Mercier à l'accueil le plus cordial du monde en même temps qu'une sorte de méfiance instinctive des novellistes qui, d'un coup de plume indiscret, peuvent troubler la sérénité d'une existence. Et M. Mercier tient avant tout à la sérénité de la sienne.

En regardant au hasard sur les rayons de la bibliothèque, le novelliste vit une série de reliures d'un rouge cardinalice. — Voilà, dit-il, des reliures qui font bien dans la bibliothèque du fils de Mercier. — Et, répondit le ministre, elles viennent précisément de mon père.

A Ottawa

Le poste C. K. L. P. et les explications de M. Dupré

L'information du "Devoir" de lundi était exacte — Et le ministre doit faire une mise au point — Le cartel de la vitrierie — Litharge et bleu d'outremer

LE DEBAT SUR LES ACCORDS D'OTTAWA VA PETIT TRAIN

(par Emile BENOIST) Ottawa, 17. — Le solliciteur général, M. Maurice Dupré, avait commis une erreur, mardi, en affirmant à M. Ernest Lapointe qu'aucun nouveau poste de radiophonie n'avait été autorisé depuis la nomination de la Commission dont M. Thomas Maher fait partie, le poste de la Patrie, sous l'inductif C. K. L. P. La patente de ce poste, c'est M. Dupré lui-même, en sa qualité de ministre suppléant de la Marine, qui l'a accordée.

L'information très précise que le Devoir publiait dès lundi dernier, — il donnait même les lettres du poste: C. K. L. P. — et qu'il confirmait, aujourd'hui, en faisant observer que le solliciteur général devait être mal renseigné quand il répondait à l'interpellation de M. Lapointe, était on ne peut mieux fondée.

C'est M. Pierre F. Casgrain, whip en chef du parti libéral, qui a fourni, cet après-midi, à M. Dupré, l'occasion de s'expliquer, en lui posant une question bien directe et bien précise: "Le désir savoir du solliciteur général qui représente actuellement le ministre de la Marine, s'il est vrai que la Patrie, de Montréal, a obtenu une patente pour l'exploitation d'un poste de télégraphie sans fil, sous l'inductif d'appel C.K.L.P.?"

M. Dupré répondit: "J'ai averti dès hier l'ancien ministre de la Justice (M. Lapointe) que je ferais aujourd'hui une correction à la réponse que je lui avais donnée au cours de la journée. Je lui avais répondu ceci: qu'il n'avait pas été émis de licence de radio depuis que la Commission avait été nommée. J'ai employé en anglais le mot appointed. Il peut se faire que cette expression soit une cause d'ambiguïté et je veux dissiper cette ambiguïté si elle existe. J'aurais dû dire: depuis que la Commission a été assemblée. On n'a émis aucune licence de radio, excepté une — et c'est par là que je réponds à mon collègue de Charlevoix-Saguenay (M. Casgrain) — une licence de 100 watts à la Patrie. Cette licence a été émise par moi-même, en ma qualité de ministre intérimaire de la Marine, avant même que les commissaires ne fussent assemblés, et la Commission de la radio n'a rien eu à y voir."

M. Ernest Lapointe, non sans y mettre une pointe d'ironie: "Est-ce que le ministre trouve convenable d'émettre des licences pour de nouveaux postes, alors qu'une commission a été nommée afin que la radio soit étatisée?" en plus élevés à mesure que les revenus personnels des contribuables diminuent. Pendant cinq ou six ans, — de 1923 et jusqu'à 1929, — le ministre des finances à Ottawa a pu dégrever quelque peu les contribuables, à chaque discours du budget, tout en travaillant à diminuer le chiffre total de la dette. Présentement et depuis deux ans, celle-ci est à remonter au niveau de 1921. Et les taxes se multiplient. M. Bourassa a bien illustré l'enormité de la dette, en disant à ses électeurs qu'elle est l'équivalent de l'évaluation totale de deux mille pavillons ou les biens-fonds vaudraient un million et deux cents pour chacune. Nous devons tout cela, mais cela n'est pas assez, car nous y ajoutons chaque mois quelques autres parcelles. On cela finit-t-il, et comment? Ce que l'on constate de ce temps-ci, — un ministre vient de le dire à Ottawa, — c'est qu'il y a 800,000 personnes, sur une population de 10,000,000 au pays, à recevoir de l'assistance de l'Etat, des provinces et des municipalités, parce qu'elles n'ont pas de quoi vivre. Et là dedans, si l'on compte des gens qui ne devraient pas recevoir un sou, parce qu'ils ont fait de fausses représentations quant à leur état, l'on ne compte pas les nouveaux pauvres qui n'ont pas encore voulu déclarer leur besoin d'aide. Que ne ferait-on pas pour soulager la misère vraie, si les impôts ne pesaient déjà si lourdement sur les contribuables qui ont encore quelque moyen de vivre de leurs propres ressources?"

L'objection du "C. P. R."

Ainsi que le faisaient prévoir les dépêches d'Ottawa, le Pacifique Canadien vient de déclarer, par l'entremise de son président, M. Beatty, son opposition catégorique à l'une des principales clauses du bill donnant suite aux recommandations du rapport Duff. Cette clause a trait à l'établissement d'un tribunal central d'arbitrage obligatoire et sans appel entre le C. N. R. et le C. P. R. L'opposition du Pa-

A Ottawa

Le poste C. K. L. P. et les explications de M. Dupré

L'information du "Devoir" de lundi était exacte — Et le ministre doit faire une mise au point — Le cartel de la vitrierie — Litharge et bleu d'outremer

LE DEBAT SUR LES ACCORDS D'OTTAWA VA PETIT TRAIN

(par Emile BENOIST) Ottawa, 17. — Le solliciteur général, M. Maurice Dupré, avait commis une erreur, mardi, en affirmant à M. Ernest Lapointe qu'aucun nouveau poste de radiophonie n'avait été autorisé depuis la nomination de la Commission dont M. Thomas Maher fait partie, le poste de la Patrie, sous l'inductif C. K. L. P. La patente de ce poste, c'est M. Dupré lui-même, en sa qualité de ministre suppléant de la Marine, qui l'a accordée.

L'information très précise que le Devoir publiait dès lundi dernier, — il donnait même les lettres du poste: C. K. L. P. — et qu'il confirmait, aujourd'hui, en faisant observer que le solliciteur général devait être mal renseigné quand il répondait à l'interpellation de M. Lapointe, était on ne peut mieux fondée.

C'est M. Pierre F. Casgrain, whip en chef du parti libéral, qui a fourni, cet après-midi, à M. Dupré, l'occasion de s'expliquer, en lui posant une question bien directe et bien précise: "Le désir savoir du solliciteur général qui représente actuellement le ministre de la Marine, s'il est vrai que la Patrie, de Montréal, a obtenu une patente pour l'exploitation d'un poste de télégraphie sans fil, sous l'inductif d'appel C.K.L.P.?"

M. Dupré répondit: "J'ai averti dès hier l'ancien ministre de la Justice (M. Lapointe) que je ferais aujourd'hui une correction à la réponse que je lui avais donnée au cours de la journée. Je lui avais répondu ceci: qu'il n'avait pas été émis de licence de radio depuis que la Commission avait été nommée. J'ai employé en anglais le mot appointed. Il peut se faire que cette expression soit une cause d'ambiguïté et je veux dissiper cette ambiguïté si elle existe. J'aurais dû dire: depuis que la Commission a été assemblée. On n'a émis aucune licence de radio, excepté une — et c'est par là que je réponds à mon collègue de Charlevoix-Saguenay (M. Casgrain) — une licence de 100 watts à la Patrie. Cette licence a été émise par moi-même, en ma qualité de ministre intérimaire de la Marine, avant même que les commissaires ne fussent assemblés, et la Commission de la radio n'a rien eu à y voir."

M. Ernest Lapointe, non sans y mettre une pointe d'ironie: "Est-ce que le ministre trouve convenable d'émettre des licences pour de nouveaux postes, alors qu'une commission a été nommée afin que la radio soit étatisée?" en plus élevés à mesure que les revenus personnels des contribuables diminuent. Pendant cinq ou six ans, — de 1923 et jusqu'à 1929, — le ministre des finances à Ottawa a pu dégrever quelque peu les contribuables, à chaque discours du budget, tout en travaillant à diminuer le chiffre total de la dette. Présentement et depuis deux ans, celle-ci est à remonter au niveau de 1921. Et les taxes se multiplient. M. Bourassa a bien illustré l'enormité de la dette, en disant à ses électeurs qu'elle est l'équivalent de l'évaluation totale de deux mille pavillons ou les biens-fonds vaudraient un million et deux cents pour chacune. Nous devons tout cela, mais cela n'est pas assez, car nous y ajoutons chaque mois quelques autres parcelles. On cela finit-t-il, et comment? Ce que l'on constate de ce temps-ci, — un ministre vient de le dire à Ottawa, — c'est qu'il y a 800,000 personnes, sur une population de 10,000,000 au pays, à recevoir de l'assistance de l'Etat, des provinces et des municipalités, parce qu'elles n'ont pas de quoi vivre. Et là dedans, si l'on compte des gens qui ne devraient pas recevoir un sou, parce qu'ils ont fait de fausses représentations quant à leur état, l'on ne compte pas les nouveaux pauvres qui n'ont pas encore voulu déclarer leur besoin d'aide. Que ne ferait-on pas pour soulager la misère vraie, si les impôts ne pesaient déjà si lourdement sur les contribuables qui ont encore quelque moyen de vivre de leurs propres ressources?"

L'objection du "C. P. R."

Ainsi que le faisaient prévoir les dépêches d'Ottawa, le Pacifique Canadien vient de déclarer, par l'entremise de son président, M. Beatty, son opposition catégorique à l'une des principales clauses du bill donnant suite aux recommandations du rapport Duff. Cette clause a trait à l'établissement d'un tribunal central d'arbitrage obligatoire et sans appel entre le C. N. R. et le C. P. R. L'opposition du Pa-

Le Parlement britannique termine une session

d'un an et sept jours

Dès mardi, une nouvelle session commencera — La suspension de la politique libre-échangiste traditionnelle de la Grande-Bretagne — La conférence d'Ottawa — La question irlandaise — Le problème de l'Inde

LONDRES, 17. (S.P.A.) — L'une des plus longues sessions du Parlement britannique — elle a duré un an et sept jours — s'est terminée aujourd'hui. Mais dès mardi prochain, le Parlement se rassemblera pour une nouvelle session.

On sait que la suspension de la politique libre-échangiste traditionnelle de la Grande-Bretagne a marqué la session qui vient de se terminer. Rappelant les principaux travaux du Parlement au cours de la session terminée, le discours du Trône dit que le succès de la conférence de Lausanne est un prélude nécessaire au rétablissement économique du monde.

Au sujet de la conférence impériale économique d'Ottawa, le discours contient ces mots: Je compte que la conférence raffermira les liens qui unissent mes peuples et stimulera le commerce impérial.

Au cours de la prochaine session, le Parlement n'aura pas seulement à étudier les problèmes du commerce, du chômage, des tarifs douaniers et de l'agriculture, mais celui d'une nouvelle constitution pour les 350,000,000 d'êtres humains qui peuplent l'Empire des Indes. La troisième conférence en table ronde tentera de rédiger la nouvelle constitution avant Noël.

La question irlandaise sera un autre lourd problème pour les hommes politiques britanniques au cours de la session qui commencera mardi.

La cédule E de l'article neuvième

La cédule E de l'article neuvième, c'est l'énumération des 223 modifications douanières qui sont prévues dans l'accord commercial anglo-canadien.

Hier, une soixantaine de ces modifications avaient été votées par le comité plénier. La journée a été moins fructueuse: une quarantaine de modifications seulement ont été votées. La plupart n'ont donné lieu qu'à des débats ternes, parfois cocasses.

A l'heure qu'il est, personne ne prévoit l'ajournement de la session avant la fin de la semaine prochaine. Certains même sont d'avis que la semaine d'ensuite sera largement entamée avant que ce fait ne se produise.

Le bleu d'outremer

Comme débat cocasse, notons celui qui s'est produit à propos de l'établissement d'un nouveau tarif de préférence impériale sur le bleu d'outremer — substance emblématique — sec ou en pâte, du blanc de cèruse, du blanc de Paris, du blanc de doreur, du blanc fixé et du blanc de satin.

Le président du comité, qui n'est en l'occurrence, qu'un vice-président du comité, M. Hanson, lit l'article du mieux qu'il peut.

Un député de l'Ouest: Nous ne comprenons rien de ce qui se dit. M. Hanson: Nous en sommes à l'article 240 de la cédule E. Adopté!

M. Ian MacKenzie, député libéral de Vancouver: Le ministre est-il prêt à nous soumettre des statistiques?

M. Hanson: J'ai dit que l'article était adopté. Personne ne semblait avoir rien à dire.

M. Mackenzie: Je ne crois pas que ce comité soit encore bien en train. Je propose qu'il ait le droit d'en revenir à l'article qui est supposé avoir été adopté.

M. Hanson: Nous pouvons très bien faire cela.

M. Mackenzie: J'espère que le ministre va nous donner à propos des modifications des informations intéressantes et de façon aussi courtoise que l'autre jour.

M. Hanson: Pas un député ne s'est levé quand j'ai lu l'article.

M. Euler: Voyons, ne soyez pas malcommode.

M. Lapointe: Nos amis d'en face font trop de bruit.

M. Hanson, qui préside: Nous faisons trop de bruit.

Là-dessus, le ministre des Finances, M. Rhodes, entreprend de citer des statistiques: Nous avons importé, l'an dernier, pour \$205,000 de bleu d'outremer — n'était-ce pas assez pour bleu toute la population? — de blanc de cèruse, de blanc de Paris, etc. La part du Royaume-Uni dans ces importations a été de \$104,000, celle des Etats-Unis, de \$72,000.

Et là-dessus, sans plus de façon, l'article est adopté.

La litharge, autre que pour les batteries

Qu'est-ce que peut bien être de la litharge, surtout quand il lui arrive d'être "autre que pour les batteries"? L'article 241 de la cédule E n'en prévoit pas moins que la litharge britannique, "autre que pour les batteries", entrera en franchise, alors que la même litharge provenant de pays étrangers — étrangers à l'Empire évidemment — sera soumise à un droit de 15 pour cent. Le débat s'engage.

M. Mackenzie (Vancouver): Des explications!

M. Donnelly (Willow Bunch, Sask.): Je ne vois pas ce que la litharge ait à faire en cette cédule. Notons en passant qu'il n'est pas prouvé que ce M. Donnelly, même s'il est de Willow-Bunch, ait tort à fait tort.

L'Encyclique sur le Mexique

LE DEUXIEME TIRAGE

Le deuxième tirage de l'Encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur la situation mexicaine est actuellement en vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone: HARbour 1241). Prix: 5 sous l'exemplaire et 50 sous la douzaine, franco au cent, \$3.50, par cinq cents, \$15, au mille, \$25, — port en plus dans tous ces derniers cas.

Si vous voyagez...

Adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LES DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241.

LETTRES AU DEVOIR

de nos communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Le problème des dettes, la fin de la crise

Quant donc finira la crise? Angoissant question que tout le monde pose et à laquelle on ne sait que répondre. Finira-t-elle un jour? Oui et non: entendons-nous. Il y a des signes certains de rajustement: l'équilibre entre la production et la demande, entre le salaire et le coût de la vie, est en train de se rétablir graduellement. Confians en la Providence, nous pouvons espérer une prospérité relative, un "modus vivendi" avant trop longtemps, si nous considérons seulement les dépenses courantes de la vie.

Mais il reste un autre gros problème: les charges fixes des corporations, des municipalités, des individus.

Le fardeau de ces dettes est aussi redoutable que le fardeau des dettes et des réparations de guerre.

Reverrons-nous jamais, dans le cours naturel des choses, le niveau des prix et des salaires qui a prévalu de 1915 à 1929? C'est peu probable et peu désirable. C'était alors une folie de hausse, comme c'est maintenant une folie de baisse.

Si, par malheur, nous montions de nouveau à ces sommets, ce serait pour subir dans quelques années une dégringolade encore plus effroyable que celle commencée en l'automne 1929.

Ce que nous devons souhaiter, ce que nous pouvons espérer, c'est un réajustement à la fois du coût des marchandises et des salaires à mi-chemin entre la fautive prospérité d'autrefois et l'insondable dépression actuelle.

Si l'équilibre se rétablit sur une telle base comme le laissait entendre récemment notre nouveau projet de loi provincial, à la suite de beaucoup d'économistes, tout sera bien quant au présent et à l'avenir, le coût de la vie et les salaires s'équilibreront; mais quoi faire du passé, quoi faire des dettes hypothécaires, des charges fixes assumées dans les années d'inflation à outrance?

SERVICE ANNIVERSAIRE

MERCURE — Le vendredi 18 novembre à 9 heures à l'Hopice Gamelin, 1440 rue DuRoi, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Madame Alfred Mercure. Parents et amis sont priés d'y assister.

Avis de décès

DESJARDINS — A Saint-Jacques, le 16 novembre 1932, est décédée à 77 ans, 11 mois, Dame veuve Philéas Desjardins. Les funérailles auront lieu à Saint-Jacques le dimanche 19 novembre après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister.

Nécrologie

BOILEAU — A Montréal, le 15, à 21 ans, Juliette Dubord, épouse d'Alfred Boileau.
COLETTE — A Saint-Antoine sur Richelieu, le 15, à 63 ans, Lucia Archambault, épouse de feu Armand Colette.
COURTÉLANCHE — A Montréal, le 15, à 67 ans, Héloïse Pelletier, épouse en premières nocces de feu Arthur Pelletier et en secondes nocces de feu Bernard Courtélanche.
DANSEUR — A Montréal, le 15, à 84 ans, Charles Danseur.
DECARIE — A Montréal, le 15, à 56 ans, Joseph-Noël Decarie.
DEZIEL — A Verdun, le 16, à 63 ans, Corélie Bacon, épouse d'Alfred Dezuel.
DUFFY — A Montréal, le 15, à 72 ans, Elisabeth Martin, épouse de feu Louis Duffy.
FALARDEAU — A Charlemagne, le 15, à 84 ans, Georges Falardeau, époux de Justine Germy.
FILION-GOÛTE — A Montréal, le 14, à 82 ans, Marie Filion, épouse de feu Joseph Filion et de feu Moïse Godin.
FREST-WINTER — A Montréal, le 15, à 29 ans, Mlle Benjamin Forest, née Marguerite Winter.
GARIÉPY — A Montréal, le 16, Marie-Louise Roch, épouse de feu Emmanuel Roch et de Philomène Gariépy.
GARNON — A Montréal, le 11, à 49 ans, René Garnon, époux d'Eva Bélec.
GRENIER — A Montréal, le 15, à 23 ans, Marie-Bernthe Grenier, fille de M. et Mme Benjamin Grenier.
LABELLE — A Montréal, le 15, à 80 ans, M. Joseph Labelle, époux de feu Odile Lauson.
LAROSE — A Cartierville, le 14, à 48 ans, Émile-Louis Larose, veuf de feu Blanche Ouellette.
LAUZON — A Terrebonne, M. Eugène Lauson, époux d'Angéline Lauson, à 67 ans.
LEBRUN — A Montréal, le 15, à 54 ans, Éliane Peterkin, épouse de E.-L. Lebrun.
MCGOWN — A Montréal, le 15, à 60 ans, Émilina Parent, épouse en premières nocces de Pierre-Alexandre McGown et en secondes nocces de Walter-Avila McGown.
PANNETON — A Montréal, le 15, à 37 ans, Blanche Miron, épouse de W. Pannetton.
PAQUETTE — A Montréal, le 15, à 80 ans, Mme veuve N. Paquette, née Céline Chartrand.
QUEVILLON — A Montréal, à 73 ans, J.-Olivier Quevillon, époux de Marie Valette.
RAYMOND — A Saint-Benoît, le 14, à 85 ans, Mme veuve Abraham Raymond, née Hortense Lalonde.
RICHER — A Montréal, le 15, à 77 ans, Charles Richer, époux de feu Edith Regimbal et en secondes nocces, d'Hermeline Bias.
SERVAL — A l'Île Bizard, le 14, Mme Hubert Serval, née Cécile Monpéit.
VIGNEAU — A Verdun, le 15, à 13 mois, Madeline, enfant de M. et Mme Omer Vigneau.
VINCENT — A l'Hôpital du Sacré-Coeur, le 14, à 31 ans, Mlle Rose Vincent, fille de feu William Vincent et de Cléopâtre Belleville.

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

Tant que nos hommes d'Etat n'auront pas trouvé une réponse à cette question, la prospérité ne reviendra jamais complètement, la confiance ne pourra pas renaitre, parce que la menace redoutable des charges anciennes pesera trop lourdement sur le présent, pourtant en lui-même équilibré.

Si, pour ramener la confiance et la prospérité dans le monde, il faut à tout prix réviser les réparations et les dettes de guerre, comme on le proclame partout, il est aussi nécessaire de réviser les vieilles dettes des corporations et des particuliers.

Avec un salaire stabilisé au niveau moyen de \$2.00 par jour, comment payer des dettes contractées sur une base de salaire de \$5.00?

Comment, avec le nouveau salaire, payer des contributions municipales et scolaires suffisantes pour rencontrer les charges assumées lorsque tout était à des sommets extrêmes?

Comment un cultivateur vendant ses moutons à \$2.00 pièce et son fromage à 9 sous la livre pourra-t-il faire face aux termes de terre fondés sur la vente des moutons à \$8.00 et du fromage à 25 sous la livre?

Une révision des vieilles dettes s'impose.

Telle révision serait-elle injuste? Ne connaissant rien en théologie, je me soumetts d'avance aux théologiens. Seulement l'exposé que semblait réviser s'est fait bien des fois dans l'histoire. Je ne citerai que des exemples récents.

Après la guerre, la France a réglé toutes ses dettes intérieures à 20 sous dans la piastre, en réduisant son franc de 20 sous à 4 sous. L'Allemagne a payé les siennes à 1 sou dans le \$100.00 en réduisant son marc à presque rien.

Tout récemment l'Angleterre a autorisé le paiement de toutes les dettes intérieures à raison de 65 sous dans la piastre en réduisant sa livre sterling de \$5.00 à \$3.25 en chiffres ronds.

La révision de nos anciennes dettes constituées est-elle injuste? Je réponds à mon tour par une autre question: Cette révision est-elle nécessaire? Or, la nécessité fait loi.

Même en équité cette révision n'est-elle pas justifiable? L'argent, qu'est-ce que c'est? Un symbole.

Personne ne s'est jamais nourri d'argent.

L'argent vaut ce qu'il procure, ce qu'il peut acheter.

Lorsqu'en 1917 un homme me prêtait une piastre, c'est comme s'il m'avait prêté deux pains. Si, après lui avoir fidèlement payé l'intérêt, je lui rends aujourd'hui 40 sous, le prix de deux pains, ne lui ai-je pas rendu la valeur requise?

Concluant qu'une révision des vieilles dettes constituées s'impose et qu'elle n'est pas aussi injuste qu'elle paraît au premier abord, l'essayai dans la deuxième partie de cette correspondance d'esquisser différents moyens d'opérer cette révision, et je répondrai d'avance à certaines objections.

En attendant, je soumetts humblement ces idées à la critique, invitant des gens plus compétents à les reprendre, à les amplifier ou même à les réfuter.

Loys SAGUENAY

Une lettre de M. L.-A. Richard

Québec, le 15 novembre 1932
M. le Directeur,
Le Devoir,
Montréal, P. Q.

Dans une première correspondance, j'ai soutenu qu'il fallait pour voir revenir la prospérité, réviser les anciennes dettes des corps publics et certaines dettes particulières; j'ai montré que telle révision avait été faite ailleurs, et que, nécessaire, elle n'était pas injuste.

Par quels moyens doit-on faire cette révision? Les moyens sont nombreux; aux experts de trouver le meilleur. Suggérons-en bien humblement.

Le moyen déjà suivi par plusieurs pays et le plus simple d'application, c'est d'abaisser la valeur de notre dollar.

Mais, pour le Canada, ce moyen présente une difficulté particulière: pays débiteur, il doit des sommes considérables à l'étranger. L'abaissement de la valeur du dollar soulagerait les débiteurs à l'intérieur, mais chargerait davantage les débiteurs à l'extérieur.

En plus, cet abaissement du dollar ferait subir la même perte au prêteur de 1931 qu'à celui de 1917. Pourtant l'argent de 1931 avait des fois autant de valeur réelle, utilisable, que celui de 1917. Au lieu d'abaisser les dettes en abaisissant notre dollar, il serait peut-être plus généralement équitable et plus avantageux pour le Canada de garder à son dollar sa pleine valeur et d'abaisser les dettes par une législation.

Mais pourquoi légiférer? Laissons faire la nature, le rajustement se fera de lui-même? Oui, sans doute, car c'est une nécessité inévitable. Seulement, laissé à lui-même, ce rajustement sera cahotique, souvent pénible et certainement lent prolongeant ainsi inutilement la crise.

Une législation pourrait diriger cette liquidation fatale d'une façon équitable, ordonnée et rapide, nous remettant plus promptement sur le chemin de la prospérité.

Cette législation pourrait tenir compte de la date du prêt, de la valeur relative de l'argent à cette époque, des remboursements faits jusqu'à date, enfin, répartir la perte

d'une façon équitable.

Le solde d'un prêt fait en 1917 et déjà en grande partie remboursé, pourrait se liquider à 30 sous dans la piastre, tandis qu'un prêt fait en 1930 devrait se payer à 80 sous dans la piastre, etc. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs et pour illustrer ma pensée. Il appartiendrait à des techniciens, munis des statistiques, de déterminer une échelle scientifique pour cette liquidation.

Mais que vont dire les créanciers, les capitalistes? Celui qui écrit ces lignes en est, de cette classe capitaliste, (pas un gros, Dieu merci!) mais il en est un tout de même, puisqu'il a dix fois plus de créances recevables que de dettes. Or, il aime mieux une liquidation méthodique et raisonnée, qui sauvera la moitié de ses créances, que la continuation de la débâcle actuelle, qui menace de tout engloutir.

Que diront les capitalistes? Est-ce que c'est pire de perdre une partie de sa fortune pour sauver la classe des agriculteurs et des petits propriétaires municipaux que de la perdre totalement à la bourse?

Enfin, il reste l'objection des veuves et des orphelins. Où étiez-vous, défenseurs zélés des veuves et des orphelins, lorsqu'on leur vendait certains stocks industriels dix fois arrosés d'eau?

Mais, parlons-nous des veuves et des orphelins. Faisant comme les autres parties de la communauté, ils se ressentiront aussi de la reprise générale que déclanchera cette liquidation ordonnée.

Il pourra tout de même se présenter quelques cas vraiment trop pénibles, parmi les veuves et les orphelins. Dans l'ensemble, ces cas extraordinaires ne seront pas nombreux. Pourquoi la même loi qui décrèterait une révision des anciennes dettes constituées, n'obligerait-elle pas au versement de 1% du dégrèvement accordé dans un fonds spécial destiné à soulager les cas rares où cette révision produirait un malheur trop grand?

Plusieurs gouvernements font pour leur compte cette révision des dettes, en réduisant l'intérêt sur leurs emprunts, qui de 6% à 4%, qui de 5% à 2%, etc.

Laisant de côté les dettes courantes, étendons la même opération aux dettes constituées des particuliers, aux obligations municipales et scolaires, sous le poids desquelles agonise la masse des petits contribuables.

Le grand nombre est désespéré et se laisse aller au courant. Une révision des dettes non seulement augmentera la possibilité intrinsèque de les payer, mais elle renforcera le courage des payeurs. L'activité et la prospérité reviendront à tire d'ailes pour le bien de tous.

Choisissons les moyens, mais à tout prix, réduisons les dettes; il le faut.

Maintenant, condisciples, approuvez ou... laissez passer.

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Loys SAGUENAY

Demain: VENDREDI, 18 novembre 1932
Déd. des Basiliques Saints Pierre et Paul
Lever du soleil, 6 h. 56.
Coucher du soleil, 4 h. 21.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 38.
Même date l'an dernier 39.
Minimum aujourd'hui 18.
Même date l'an dernier 33.

Le "Pacifique Canadien" s'oppose au principe de l'arbitrage obligatoire du bill des chemins de fer

Les questions de politique ferroviaire et d'administration et surtout la question de finance ne sont pas de nature à être réglées par l'arbitrage, déclare M. Beatty devant le comité sénatorial des chemins de fer — Proposition d'entente pour garantir les détenteurs d'obligations et d'actions de la compagnie

Ottawa, 17. — "Contre le principe de l'arbitrage obligatoire incorporé dans la section trois du bill, notre compagnie se doit de protester de la façon la plus vigoureuse": telle est la déclaration faite ce matin par le président du Pacifique Canadien, M. E. W. Beatty, devant le comité des chemins de fer du Sénat qui est en train d'étudier le bill qui doit donner effet aux recommandations de la commission royale d'enquête sur les chemins de fer.

Le Pacifique Canadien, a tenu à affirmer M. Beatty, a accueilli favorablement la suggestion de la coopération volontaire entre les chemins de fer, mais il soutient que les questions de politique ferroviaire et d'administration et surtout la question de finance ne sont pas de questions de nature à être réglées par l'arbitrage. "Ces questions, dit-il, ne peuvent être sans inconvénient l'objet de la coopération volontaire, car la compagnie est étonnée de voir qu'on suggère de lui imposer une autorité nullement responsable vis-à-vis de ses actionnaires. Le contrôle par un tribunal constitué par le Sénat dans le bill ne devrait être imposé à aucune entreprise ferroviaire qui est la propriété de particuliers et qui doit faire face à la concurrence des chemins de fer nationaux."

"Si c'est l'avis du gouvernement continue M. Beatty, que la coopération doit être contrôlée et dirigée par un tribunal indépendant "dont les décisions sont sans appel et lient le Pacifique Canadien, alors je soumettrais à votre examen cette suggestion, à savoir que le gouvernement du Canada et le Pacifique Canadien devraient conclure une entente pour une certaine période d'années aux termes de laquelle la compagnie accepterait ce mode d'administration en échange de la protection qui serait assurée aux détenteurs de ses obligations et de ses actions, cet avantage leur étant accordé pour compenser l'abandon du contrôle de propriété qu'ils auraient consenti aux termes de cet accord."

Historique

Avant d'en venir à ces conclusions, M. Beatty a esquissé à grands traits l'histoire de la compagnie pour expliquer son attitude d'aujourd'hui. Elle fut fondée en 1881 et obtint du gouvernement du Canada sa charte et certains avantages à la charge de construire dans un délai de dix ans une ligne de chemin de fer qui relierait la province de la Colombie-Anglaise aux provinces de l'est du pays. Le gouvernement fédéral avait pris l'engagement de construire ce chemin de fer transcontinental lors de l'entrée de la Colombie-Anglaise dans la Confédération et au bout de dix ans, il n'y avait pratiquement rien de fait. C'est alors que le gouvernement fédéral décida de confier la construction du chemin de fer à une entreprise privée. Le Pacifique Canadien termina la construction de la ligne de chemin de fer en cinq ans, soit cinq ans avant l'expiration du délai qui lui était fixé.

La charte qui fut alors accordée au Pacifique Canadien lui imposait l'obligation de maintenir et d'opérer le chemin de fer de façon efficace, ce qui comportait comme corollaire le droit au contrôle administratif de l'entreprise. Le Pacifique Canadien obtenait en même temps le droit de fixer ses taux comme il l'entendait tant que ses profits n'auraient pas atteint un certain niveau et certaines exemptions de taxes. Tous ces privilèges et d'autres encore découlent du contrat intervenu entre le gouvernement et la compagnie.

Développement

Depuis les cinquante années de son existence, l'entreprise du Pacifique Canadien s'est développée dans la mesure où grandissait le pays. Son capital représente une somme de \$1,100,000,000 détenus par 180,000 actionnaires ou obligataires dont 50,000 sont canadiens. Depuis 1902, la compagnie a émis \$270,000,000 d'actions ordinaires qui, grâce à la prime moyenne de 42 pour cent dont elles jouissaient, ont rapporté \$382,616,000 à la compagnie sans aucune dépense directe ou indirecte pour le pays. A ce prix, les actionnaires ne touchent en moyenne avec le dividende de 5 pour cent qu'un intérêt moyen de 5.53 pour cent sur leur placement. Ces actionnaires et obligataires ont doté le pays d'un système de transport ferroviaire et maritime qui est sans égal au monde. La compagnie est d'ailleurs le contribuable qui verse le plus d'argent en taxes au trésor du Canada. La compagnie a toujours fait sa part pour encourager les institutions qui travaillent à l'avancement social et commercial du pays. Elle a fait sa part pendant la guerre en

Les camions et les autobus

Il n'a jamais été question d'accorder le monopole de ces moyens de transport aux compagnies de chemins de fer, déclare M. Taschereau

Québec, 17. (D. N. C.) — "Jamais il n'a été question d'accorder le monopole de ces moyens de transport aux compagnies de chemins de fer, dans la province de Québec", a déclaré ce matin le premier ministre Taschereau, en marge d'une dépêche d'Ottawa, publiée dans la Gazette.

Le correspondant du journal anglais de la métropole disait que lors de son témoignage devant la commission Duff, M. J. A. Bégin, contrôleur du revenu, avait affirmé que M. Taschereau et son cabinet étaient disposés à favoriser un monopole des camions et des autobus en faveur des compagnies de chemins de fer, afin de les aider à sortir victorieusement de l'impasse où elles se trouvent. "Nous n'avons jamais étudié le problème sous cet angle", a affirmé M. Taschereau.

Par ailleurs, M. J. A. Bégin a déclaré n'avoir jamais été le nom du gouvernement, ni celui du premier ministre, lors de son témoignage. "J'ai exprimé mon opinion personnelle sur plusieurs questions posées, mais pas toujours dans le sens que le laisse entendre la dépêche".

M. Duranleau arrivera à Montréal demain soir

D'après les derniers renseignements reçus aux quartiers généraux de l'Idée conservatrice, le Duchess of Bedford, sur lequel M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, s'est embarqué le 11 courant, sera demain matin à Québec à 9 heures, et c'est demain soir que le ministre de la marine et Madame Duranleau rentreront à Montréal.

Le ministre arrivera de Québec à la gare Windsor, à 6 h. 10 du soir. Ses amis lui préparent une réception.

Aux Etats-Unis

LES CANDIDATURES AU POSTE DE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS COMMENCENT A SE DESSINER

Washington, 17. (S.P.A.) — Les candidatures pour le poste de président de la Chambre des représentants aux Etats-Unis commencent déjà à se dessiner. On sait que ce poste sera vacant à partir du 4 mars prochain car le président titulaire, M. John Nance Garner, vient d'être élu à la vice-présidence des Etats-Unis. Son successeur sera nécessairement un démocrate puisque les démocrates se sont assurés la majorité écrasante à la Chambre aux dernières élections. Le chef des démocrates à la Chambre, le représentant Henry Rainey, de l'Illinois, a déjà annoncé sa candidature. On parle aussi de MM. Joseph Byrns, du Tennessee, John McDuffie et William B. Head, de l'Alabama, et Joseph Rankin, du Mississippi.

Le scolasticat de Sainte-Croix à Ste-Genevieve

S. E. MGR DESCHAMPS BENIRA LE NOUVEL IMMEUBLE LE 30 NOVEMBRE

Le 30 novembre, S. E. Mgr Alphonse Deschamps, auxiliaire de Montréal, présidera la cérémonie de la bénédiction du Scolasticat de la congrégation de Sainte-Croix, à Sainte-Genevieve. L'immeuble, de style renaissance italien s'élève sur le bord de la rivière des Prairies, a été terminé au cours du mois de mai dernier et est occupé depuis la fin du mois d'août par une soixantaine de novices.

Le supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, le R. P. James W. Donahue, de Notre-Dame, Indiana, Etats-Unis, et le R. P. Alfred Charron, provincial, sont au nombre des personnalités qui assisteront à cette cérémonie.

Le Saint-Laurent

LE PROJET D'AMENAGEMENT EST FORTEMENT MENACE

Washington, 17 (S.P.C.) — Par suite de la vigoureuse opposition que les intérêts ferroviaires, l'Etat de New-York et l'Illinois ont manifesté depuis le début de l'enquête sénatoriale, il est très peu probable que le traité pour l'aménagement du Saint-Laurent soit ratifié au cours de la dernière session du présent Congrès. Le sénateur Arthur H. Vandenberg, du Michigan, l'un de ceux qui étaient désignés comme chefs de la lutte pour la ratification, a même dit reconnaître que le projet d'aménagement est fortement menacé.

Au cours du 164e banquet annuel de la Chambre de Commerce de New-York, le président de ce corps, M. James Brown, a dit que le projet d'aménagement est mauvais au point de vue économique, imprudent au point de vue commercial et à déconseiller au point de vue politique. Il a ajouté que la Chambre de Commerce est convaincue que si on les améliore, les canaux des Etats-Unis suffiront aux besoins du pays.

Le poste radiophonique de la "Patrie"

Sa puissance d'émission sera de 100 watts-antenne — Il couvrira probablement Montréal — Longueur d'ondes: 250 mètres — Son directeur sera M. Henri Gonther — Lettres d'appel: C.K.L.P. — Station atmosphérique et interférence industrielle

Comme le "Devoir" l'avait annoncé en premier sur toute la presse du pays, la "Patrie" aura son poste de radiophonie. Le maximum de puissance d'émission sera de 100 watts-antenne, ce qui veut dire que l'antenne dissipera 100 watts d'énergie.

La longueur d'ondes sera de 250 mètres, et le directeur sera M. Henri Gonther. Les lettres d'appel seront CKLP. Il est évident qu'avec un maximum de 100 watts, le poste de la "Patrie" ne fera pas merveille, à moins d'être placé à un endroit éminemment favorable. Ce poste couvrira probablement Montréal. Mais il offre d'avance tous les inconvénients des postes à faible puissance, car il reste désarmé devant la station atmosphérique et l'interférence industrielle.

De plus en plus on tend à augmenter la puissance des postes émetteurs, non pas seulement pour élargir le rayon d'action, mais surtout pour donner une réception qui noie l'interférence statique et industrielle.

Illustrons d'un exemple. A supposer que la station arrive à un poste émetteur avec une puissance de 1500 microvolts, si l'onde du poste émetteur n'arrive aussi qu'avec une puissance de 300 microvolts, il est clair que la station n'aura toute réception dans un bruit infernal.

Mais si, au contraire, l'onde du poste émetteur arrive avec une puissance de 30,000 microvolts, le bruit de la station sera complètement noyé. C'est ce qui explique qu'autrefois, la réception en été était impossible, mais qu'avec l'augmentation de puissance des stations émettrices, elle est maintenant possible et presque satisfaisante.

Les postes émetteurs de 100 watts ne valent donc que pour un rayon fort restreint, et sujets à tous les ennuis de l'interférence.

Le refuge et l'hôpital de la Merci

Une centaine de malades sont présentement hospitalisés dans l'immeuble du boul. Gouin et plus de deux cents rue Saint-Paul

Le nouvel hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci, boulevard Gouin, fonctionne régulièrement depuis une quinzaine de jours. Le 29 octobre dernier on y a transporté environ 75 malades qui étaient jusque là hospitalisés au refuge de la rue Saint-Paul. L'hôpital, qui peut recevoir 400 malades, est actuellement plus d'une centaine.

La place rendue disponible au refuge Notre-Dame-de-la-Merci, rue Saint-Paul, a été vite comblée, et huit jours après le départ des malades, il était de nouveau rempli à capacité, et exactement 204 dans cette maison actuellement.

Il se trouve maintenant y avoir deux maisons des frères de Saint-Jean de Dieu. Le R. P. Laurent (car dans cet ordre les prêtres et les supérieurs portent de nom de Père) qui était supérieur du refuge est devenu Père prieur de l'hôpital, et le R. P. Mathias, prieur du refuge, est maintenant à l'hôpital. L'asile de nuit Saint-Jean-Baptiste, situé rue Notre-Dame, et qui héberge chaque nuit 300 chômeurs, dépend du refuge et est sous la direction du R. P. Mathias.

Appel au public

Les Frères du refuge manquent actuellement de linge, et font appel au public. Jusqu'ici ils n'en ont pas manqué et recevaient même des chaussures en assez grande quantité pour pouvoir en donner à des pauvres qui ne résidaient pas dans la maison. Mais avec la crise ils reçoivent beaucoup moins de vieux linge, de paletots, de chaussures, etc.; et, par contre, les vieillards et les infirmes indigents leur arrivent beaucoup plus pauvres que par les années passées, il faut le plus souvent les habiller des pieds à la tête.

La taxe sur les repas

UNE DECISION DU JUGE PERRAULT

Dans la cause d'Alice McAllister, accusée d'avoir servi des repas sans payer la taxe d'hôpital, le juge Perrault a rendu une décision ce matin déclarant l'accusée coupable et la condamnant à \$50 d'amende et aux frais ou à quinze jours d'emprisonnement. Le juge a décidé que la taxe est impossible dans les établissements où l'on sert des repas, c'est-à-dire les hôtels et restaurants, où l'on donne à manger contre rémunération pourvu que le prix payé soit supérieur à 35 cents. Comme la loi ne fait pas de distinction sur les choses consommées, le juge a dit qu'il n'y a pas lieu d'en faire et qu'il faut payer la taxe même lorsque le prix de la bière est ajouté à ce que l'on consomme. Lorsqu'un seul individu paye la note pour plusieurs personnes, il n'y a pas lieu de diviser l'addition.

L'égalité des armements

Sir John Simon propose de permettre au Reich d'avoir les mêmes sortes d'armements que les autres pays — Engagement solennel — Les propositions françaises

Genève, 17 (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, sir John Simon, a proposé à la conférence de désarmement mondial aujourd'hui de satisfaire l'Allemagne au sujet de l'égalité des armements en permettant au Reich d'avoir les mêmes sortes d'armements que les autres pays. Il a souligné qu'il s'agissait d'une égalité qualitative, non quantitative.

Au nom de son gouvernement, sir John Simon a ensuite proposé, comme moyen de résoudre le problème de l'égalité des armements, que tous les pays européens prennent l'engagement solennel de ne tenter en aucune circonstance de résoudre au moyen de la force leurs différends présents ou futurs.

Le ministre britannique a dit que les limitations d'armements imposées à l'Allemagne devraient être inscrites dans l'entente définissant les limitations d'armements des autres pays; que les limitations d'armements imposées à l'Allemagne devraient être de même durée que les limitations imposées aux autres pays et soumises aux mêmes méthodes.

Il a fait remarquer que le but de la conférence est d'assurer le maximum de désarmement possible, non d'autoriser, au nom de l'égalité, une augmentation des armements. De plus, a-t-il ajouté, une application complète du principe d'égalité n'est pas possible immédiatement.

Le délégué de l'Italie a annoncé que son pays partage l'opinion de la Grande-Bretagne au point de vue de l'égalité des armements. Le délégué de la France, M. René Massigli, a alors déclaré que son pays s'en tient à ses propositions de lundi pour la substitution d'armes de conscripts aux armées professionnelles et pour l'égalité fondamentale des armements.

Contrairement aux prévisions, sir John n'a pas parlé du projet français. Il a écarté ce sujet en disant que le projet exige une longue étude.

Dans certains milieux on dit que la déclaration de sir John devrait suffire à ouvrir à l'Allemagne la voie du retour à la conférence.

Le prince de Galles parmi les villageois

Belfast, 17 (S. P. A.) — On apprend aujourd'hui que le prince de Galles, échappant aux policiers chargés de le protéger, a passé, hier soir, un demi-heure parmi des villageois qui célébraient l'inauguration du nouvel immeuble du Parlement. Il était accompagné d'un écuyer et d'un détective. Les villageois l'ont reconnu et l'ont acclamé.

Le cas de Mlacick

On a soumis à un petit jury ce matin à la Cour du Banc du Roi le cas de Nick Mlacick, accusé de meurtre et devenu fou dimanche dernier à la suite de l'incarcération qu'il a subie à la prison de Bordeaux en attendant son procès. Les jurés avaient à décider si oui ou non l'accusé était en état de subir son procès. Après avoir entendu le Dr Daniel Plouffe, médecin aliéniste, rendre compte des observations qu'il avait faites de l'accusé à la prison, ils en sont venus immédiatement à la conclusion que Mlacick ne pouvait subir intelligemment son procès. Il a tenté de s'étouffer en avalant son mouchoir et il s'est lancé tête première sur le plancher, après être monté sur le lavabo de sa cellule, afin de se suicider. L'accusé, dès qu'il sera mieux, pourra cependant être ramené devant la cour pour y subir son procès.

Les manuels des écoliers nécessaires

La Corporation des écoles catholiques n'a pas encore décidé d'établir une cotisation mensuelle pour payer les manuels donnés aux écoliers nécessaires. Elle a commencé à étudier un projet dans ce sens.

Le cabinet von Papeu démissionne

Schnee succéderait au chancelier démissionnaire

(Dernière heure) BERLIN, 17. (S.P.A.) — Le cabinet von Papeu tout entier a démissionné et le président von Hindenburg a accepté la démission.

On mentionne particulièrement M. Heinrich Schnee comme successeur probable de M. von Papeu. M. Schnee a récemment démissionné du parti populiste après avoir déclaré qu'il fallait permettre aux nationaux-socialistes de participer au gouvernement. Membre de la commission Lytton, il est récemment revenu de Mandchourie. Il faisait partie du service colonial avant la guerre.

MENACE D'UNE OPPOSITION UNANIME

BERLIN, 17. (S.P.A.) — Menacé d'une opposition presque unanime au Reichstag, le cabinet von Papeu a délibéré sur sa situation pendant une heure aujourd'hui. Après la séance, un communiqué a annoncé qu'il n'avait pris aucune décision formelle. On croit que le chancelier s'entretiendra avec le président avant d'agir.

Au cours de la séance des rumeurs contradictoires ont circulé. Quelques-unes de ces rumeurs venaient de sources généralement sûres. Elles voulaient que le chancelier démissionnât, laissant le cabinet en fonctions, puis que le cabinet s'effaçât pour laisser le président libre de réorganiser le gouvernement.

A l'hôtel de ville Un livre blanc sur le désarmement

Les usines Angus Le gouvernement britannique expose son plan

L'administration municipale n'a reçu aucune réponse du Pacifique Canadien, au sujet de la réouverture des usines Angus. On sait que la compagnie, moyennant une évaluation fixe de \$1,000,000 pour ces usines, s'est engagée à maintenir 2,500 ouvriers employés en permanence aux usines Angus.

Un coin de terre

L'échevin Deguire, du quartier Mont-Royal, demandera au conseil de réclamer devant la Législature un coin de terre de 8,000 pieds de superficie situé dans Saint-Laurent, aux confins de Montréal, parce que ce terrain dépend de Montréal pour égouts, voirie, etc.

Suggestions de l'échevin Papineau

M. Papineau, échevin du quartier Villeray, suggère la formation d'une commission du service municipal qui engagerait les fonctionnaires municipaux après examens et diplômes obtenus. Il veut aussi instaurer un bureau de placement général pour les chômeurs. M. Papineau estime que les échevins sont tellement poursuivis par les chômeurs qui demandent de l'ouvrage, que tout leur temps est pris par cette occupation et qu'ils n'ont pas le temps de s'occuper des problèmes municipaux.

S. E. Mgr Gauthier est arrivé à Paris

Nous apprenons qu'après une heureuse traversée, S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, est arrivé à Paris, au cours de la journée. Mgr Gauthier s'est retiré chez les Messieurs de Saint-Sulpice; mais il s'installera sous peu dans un des hôpitaux de la capitale française afin de recevoir des praticiens et des chirurgiens toutes les attentions que commande son état.

M. MacNider prend congé

Ottawa, 17. — M. MacNider, ministre des Etats-Unis à Ottawa, a présenté ce matin ses lettres de rappel au gouverneur général.

Violent incendie à Québec

Québec, 17 (D. N. C.) — Les pompiers de dix postes ont travaillé pendant six heures la nuit dernière pour enrayer un incendie qui menaçait de dégénérer en conflagration à Saint-Sauveur. Deux maisons ont été détruites de fond en comble et deux autres résidences ont été fortement endommagées. Les pertes se chiffrent à environ \$25,000 et ne sont pas couvertes par les assurances. L'incendie a éclaté au coin des rues Kirouac et Victoria.

Convention libérale à Ottawa

Ottawa, 17. — Les libéraux ontariens tiendront leur convention annuelle à Ottawa demain et samedi.



M. HERRIOT A MADRID — Le président du conseil des ministres de France (à gauche) photographié avec le premier ministre d'Espagne, M. Azana (à droite).

L'aménagement du Saint-Laurent

L'opposition des compagnies de navigation des Grands Lacs

Washington, 17 (S.P.A.) — Le sous-comité des affaires étrangères du Sénat américain qui préside M. William E. Borah a entendu hier les représentants des compagnies de navigation des Grands Lacs qui sont tous hostiles au projet d'aménagement du Saint-Laurent. Quatre témoins représentant la Chambre de Commerce de Buffalo ont comparu hier devant le comité pour expliquer pourquoi ils s'opposent à la ratification du traité conclu entre le Canada et les États-Unis.

M. Nesbit Grammer, expéditeur de Buffalo, a affirmé que le nouveau voie navigable ne rendra aucun service au producteur de grain de l'Ouest et qu'il vaudrait mieux accorder une prime d'exportation sous la forme des déductions dont on a tant parlé pour faire monter des prix des produits agricoles. En réponse à une question de M. le sénateur Borah qui est l'un des avocats de la débeture, M. Grammer a déclaré qu'une dépense de \$80,000,000 par le gouvernement des États-Unis en primes sur le blé et le maïs aurait pour effet d'augmenter de \$760,000,000 le pouvoir d'achat des agriculteurs américains.

M. E. S. Crosby, de Buffalo, propriétaire d'une flotte qui opère sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent, a déclaré que l'aménagement actuel de la voie navigable du Saint-Laurent répondra aux besoins pendant bien des années encore et que le taux de 5 à 6 sous le boisseau pour le transport du grain de la tête des Grands Lacs à Montréal est déjà trop bas pour qu'il soit encore possible de le réduire. Pendant son témoignage, M. le sénateur Borah a fait remarquer qu'il a l'impression que le Canada aura l'avantage des taux en dépit de tout ce que les États-Unis pourront faire. «Je crois que c'est exact», a répondu M. Crosby.

M. Adam Cornelius, directeur de la Lake Carriers Association, a déclaré qu'il n'y a pas 5 pour cent des navires des Grands Lacs qui trouveront avantage à utiliser la nouvelle voie du Saint-Laurent. Cette voie sera surtout à l'avantage des navires irréguliers étrangers qui viendront faire de la concurrence aux navires américains.

M. L. C. Sabin, vice-président de la Lake Carriers Association, a émis l'opinion que les commissions qui ont étudié le projet d'aménagement du Saint-Laurent n'ont pas assez envisagé les aspects économiques du projet.

Allemagne et Pologne

Varsovie, 17 (S.P.A.) — La Gazette Polska, journal officiel, disait hier que la Pologne serait extrêmement heureuse de signer un pacte de non-agression avec l'Allemagne si le gouvernement de Berlin est inquiet au sujet de la sécurité des frontières du Reich.

Cette déclaration a été faite à propos de la publication cette semaine d'un numéro spécial d'un journal de Cologne, dans lequel on parlait de l'organisation militaire française et des liens de la France avec d'autres nations européennes, notamment la Pologne. Le journal concluait qu'une immense organisation militaire est aux portes de l'Allemagne, prête à marcher.

En réponse, la Gazette Polska fait remarquer que la dépense annuelle de la Pologne est de 2,900,000,000 francs (environ \$116,000,000) pour 250,000 soldats, tandis que l'Allemagne en dépense 9,600,000,000 (environ \$384,000,000) pour 100,000 soldats.

M. Georges Laurin sera fêté demain soir

Demain soir, à 8 h. 30, à l'École Beaudet, 205 rue Monkland, ville St-Laurent, le comité conservateur de la ville St-Laurent, sous la présidence du maire Edouard Gohier, recevra M. Georges P. Laurin, député de Jacques-Cartier, à l'occasion de sa nomination comme organisateur en chef du parti conservateur pour le district de Montréal.

Parmi ceux qui ont déjà accepté l'invitation d'être présents, nous pouvons mentionner: les sénateurs Arthur Marcotte et J. H. Rainville, M. Arthur Sauvé et les députés conservateurs au fédéral suivants: MM. J. L. Boribeau, J. A. Barrette, Chs C. Bourgeois, Charles Belec, Charles C. Dorion, L. Duguay, Dr L. Fortin, Onésime Gagnon, Samuel Gobeil, John T. Hackett, Dr Lafliche, Henri Larue, Dr J. O. Moore, John Sullivan, Eugène Tétrault, S. Bowman.

L'entrée est gratuite et l'assemblée est ouverte au public.

Les relations canado-américaines

M. MacNider suggère la formation d'une sorte de conseil canado-américain avec réunions deux fois par année pour discuter les questions d'intérêts communs

Detroit, 17 (S.P.C.) — Le colonel Hanford MacNider, ancien ministre des États-Unis au Canada, a proposé au cours d'une conférence qu'il donnait ici hier soir, la formation d'une sorte de conseil canado-américain, formé de citoyens représentatifs des deux pays, un corps non politique qui se réunirait deux fois chaque année et qui permettrait aux deux pays voisins de se bien connaître et de discuter les questions d'intérêts communs. Les Canadiens, dit-il, n'auront plus aucune répugnance à créer un semblable corps maintenant que le fantôme de l'annexion est une chose du passé, maintenant que nous savons tous que le Canada est britannique et entend le rester.

Le colonel MacNider a ajouté qu'il n'y a pas de poste plus agréable à occuper dans la diplomatie que celui de représentant des États-Unis au Canada qui fut le sien pendant deux ans.

Comptables et ingénieurs industriels

La prochaine réunion aura lieu demain soir, à 8 heures, dans l'édifice "Arts", de l'Université McGill. Sujet: Le coût de production et de livraison de l'énergie électrique.

Le conférencier sera M. A.-N. Sainte-Marie, assistant-trésorier et directeur des affaires avec "le public" de la Montreal Light, Heat & Power Cons.

Tous les membres de la Société et leurs amis sont invités.

Séance publique à l'Académie Québécoise

Mardi prochain, le 22 septembre, à 8 heures 15 du soir, sous la présidence de R. P. Joseph Latour, provincial des Clercs de Saint-Viateur, le cercle Saint-Viateur de l'A. C. J. C. donnera une séance publique dans la salle des conférences de l'Académie Québécoise, angle des rues Fairmount et Bloomfield.

Le programme de la séance comporte un débat oratoire: "Sommes-nous civilisés?" et un programme musical qui a été confié à M. Lucien Jolicoeur et à Mme J.-E. Blanchard. MM. Marcel Lafontaine et Bernard Lacroix soutiendront que nous avons tort de nous prétendre civilisés", et MM. Eugène LaRoque et André Robitaille se chargeront de la contre-partie. L'entrée est libre.

Mgr McNeill blessé dans un accident d'auto

Hamilton, 17 (S. P. C.) — S. E. Mgr Neil McNeill, archevêque de Toronto, âgé de 81 ans, a été transporté à l'hôpital Saint-Joseph à la suite d'un accident d'automobile survenu cet hier. Les médecins ne se sont pas encore prononcés sur la nature et la gravité des blessures; ils attendent l'examen aux rayons X.

S. E. Mgr J. T. Kidd, évêque de London, qui était avec Mgr McNeill lors de l'accident, a dû également être transporté à l'hôpital Saint-Joseph. L'état de Mgr Kidd n'est pas aussi grave que celui de Mgr McNeill, mais il devra toutefois passer quelque temps à l'hôpital pour se remettre de la violence de la secousse.

M. de Valera ira à Genève

Dublin, 17 (S.P.C.) — Le président Eamonn de Valera est parti hier pour Genève, où il présidera la réunion du Conseil de la Société des Nations. Le ministre des postes, M. Joseph Conolly, l'accompagne.

Le "Lady Somers"

Le Lady Somers, de la Canadian National Steamships, quittera la métropole ce soir pour son dernier voyage cette année par la route du Saint-Laurent. Il transporte une liste presque complète de voyageurs qui sont pour la plus grande partie des Montréalais. On y remarque quelques Américains et des voyageurs de l'Ontario et de l'Ouest. Quelques résidents des Antilles profitent aussi du dernier départ de Montréal pour retourner chez eux.

Ligue des propriétaires

Ce soir, à 8 h. 30, à la Palestre Nationale, rue Cherrier, réunion mensuelle de la Ligue des propriétaires.

Chorale Notre-Dame du Rosaire

Les élections de la Chorale Notre-Dame du Rosaire, de Villieray ont eu lieu mercredi dernier, sous la présidence de M. le curé J. R. Granger, chapelain. Le scrutin a donné le résultat suivant: Dr Roméo Plouffe, président; M. René Dandurand, vice-président; M. Roméo Mousseau, secrétaire; M. H. Lemvre, trésorier; M. O. Bourdon, conseiller; M. E. Chevalier, bibliothécaire; M. Adélarde Leduc est le maître de chapelle de l'organisation et le Dr Samuel Letendré est l'organiste.

Mouvement des paquebots

Antonia, ligne Cunard, de Liverpool, à Montréal dimanche. Ansonia, ligne Cunard, de Southampton, à Montréal lundi. Duchess of Bedford, ligne P. C., de Liverpool, à Montréal samedi. Montrose, ligne P. C., de Southampton, à Montréal dimanche. Lady Nelson, ligne C. N., de Demerara, à Saint-Jean, demain. Montcalm, ligne P. C., de Montréal, à Southampton samedi. Alannia, ligne Cunard, de Montréal, à Plymouth dimanche. Duchess of Richmond, ligne P. C., de Montréal, à Liverpool samedi. Empress of Asia, ligne P. C., de Hong-Kong, à Vancouver lundi. Empress of Russia, ligne P. C., de Vancouver, à Hong-Kong le 24. Niagara, ligne P. C., de Sydney, à Vancouver le 2 décembre. Aorangi, ligne P. C., de Vancouver, à Spdney le 3 décembre.

Les emblavures au Canada

Ottawa, 17 (S. P. C.) — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé hier que les fermiers canadiens ont ensemencé cette année 12,000 acres de moins de blé d'automne que l'an dernier; les estimations officielles sont 556,400 acres pour la saison de 1933 contre 568,400 acres ensemencés en 1931 pour 1932; 547,000 acres en Ontario et 9,400 en Colombie-Britannique. C'est une diminution de deux pour cent.

On a ensemencé pour 1933, 496,000 acres de seigle d'automne contre 664,400 l'an dernier, soit une diminution de 168,400 acres, ou 25 pour cent. Voici les chiffres, par provinces, les chiffres de l'an dernier étant entre parenthèses: Ontario, 59,000 acres (59,900); Manitoba, 25,000 (31,000); Saskatchewan, 304,000 (440,400); Alberta, 108,000 (133,100).

800,000 personnes secourues

Ottawa, 17 (S.P.C.) — Le ministre du Travail fait savoir que 800,000 hommes, femmes et enfants reçoivent des secours directs au Canada.

Mort du Dr Adélarde Riverin

Chicoutimi, 17 (S.P.C.) — Le Dr Adélarde Riverin, coroner et shérif de Chicoutimi, est mort à l'âge de 64 ans. C'était un citoyen très connu de la région, car il avait déjà été maire de Chicoutimi et avait occupé plusieurs postes de confiance dans la vie publique. Sa femme, née Tessier (Léda) lui survit.

En Irlande

Belfast, 17 (S.P.A.) — Pour empêcher de nombreux excursionnistes d'aller voir le prince de Galles à Belfast, des inconnus ont enlevé des rails à plusieurs endroits, notamment entre Kells, comté de Meath, dans l'Etat libre d'Irlande et la capitale de l'Ulster, ainsi que dans les environs de Cavan, ville de l'Etat libre. Aux points où les rails étaient enlevés des placards proclamaient: "L'Irlande, du nord au sud, appartient aux Irlandais". A la station de Kells on lisait sur un placard: "Avertissement: la voie est rompue et minée à plusieurs endroits; le train ne doit pas continuer, sans quoi on tirera". Des drapeaux rouges avaient été placés aux points d'interruption.

Un train bondé d'excursionnistes de Kells n'a pas pu arriver à destination. Toutes les lignes télégraphiques avaient été coupées entre Kells et Belfast.

M. Hepburn au "Reform Club"

Le premier déjeuner-causerie hebdomadaire de la saison, au Reform Club, aura lieu le samedi 26 novembre, à 1 heure, sous la présidence de M. J.-A.-A. Leclair. L'hôte d'honneur sera M. Mitchell Frederick Hepburn, député d'Elgin-Ouest aux Communes, et chef de l'Opposition libérale en Ontario depuis 1930. Les discours seront radiodiffusés.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, le 17 novembre

7.00, WEA.F. Fanfare Jane Froman. 7.30, WJZ. Louise Bernhardt, contralto. 7.45, WABC. Georgie Price et orchestre Benny Kreuger. 8.00, WABC. Orchestre Lyman. 8.00 WEA.F. Orchestre Rudy Vallee. 8.15, WABC. Jack Benny, comédien; Mary Livingstone, Andrea Marsh, soprano et orchestre Ted Weems. 8.45, WABC. Jack Benny et son orchestre, concours d'Evan Evans, baryton. 9.00, WABC. Les soeurs Bowell et orchestre Nat Shilkret. 9.00, WEA.F. Captain Henry's Maxwell House Show Boat. Charles Winniger; Lanny Ross, ténor; Jules Bledsoe, baryton; Annette Hanshaw, chanteuse; Mabel Jackson, soprano; chœur Hall Johnson; orchestre sous la direction de Don Voorhees. 10.00, WABC. Helen Board, soprano; Evan Evans, baryton; direction André Kostelanetz. 10.00, WJZ. Phillips Lord dans le médecin de campagne. 10.15, WJZ. Wilfred Glenn, basse. 10.30, WABC. Causerie de William C. Hill. 10.45, WJZ. Mary Steele, soprano, et orchestre. 10.45, WABC. William O'Neal, ténor, et orchestre Freddie Rich. 11.00, WABC. Orchestre symphonique Columbia sous la direction de Howard Barlow. Extrait de "I Pagliacci, Leoncavallo; Symphonie rustique, Goldmark; Capriccio italien, Tchaikovsky; Fantoche, Debussy. 12.05, WEA.F. Donald Novis, ténor; Lew White, organiste.

Vendredi, le 18 novembre

12.45, CKAC. Causerie de l'U. C. C. L'hygiène et nos troupoux; facteurs de l'hygiène, construction, ventilation et propreté. 7.30, WABC. Les trois soeurs X. 7.30, WJZ. Jean-Fay, chansons populaires. 8.00, WABC. Causerie d'Edwin C. Hill. 8.00, WEA.F. Jessica Dragonette, soprano, et les "Cavaliers"; Henry Shope et Frank Parker, ténors; John Seagle, baryton; Elliott Shaw, basse; Lee Montgomery, accompagnateur; Frank Banta et Milton Rettenberg, pianistes; orchestre Rosario Bourdon. 9.00, WABC. "All American Football Show" sous la direction de Christy Walsh; orchestre Freddie Rich; chœur sous la conduite d'André Kostelanetz; Lou Little, invité d'honneur. 9.30, WABC. Morton Downey, ténor; orchestre Belasco; Janet Parker; David Ross. 9.30, WAF. Orchestre Lea Reisman.

Vendredi, le 18 novembre

4.00 Programme spécial du jeudi. 5.00 Contes pour enfants. 5.15 Orch. Charles Dornberger. 5.30 Le Cercle des Coeurs de Bié. 6.00 Heure du crépuscule. 7.00 Mélodies. 7.30 Orch. de danse de Charles Dornberger. 8.00 Orch. Rudy Vallee. 9.00 Emission commerciale. 9.45 Programme de studio. 10.00 Le médecin de campagne. 10.15 Programme musical. 10.30 Orch. de danse du Château-Laurier. 10.45 Orgue. 11.00 Résultats du hockey, nouvelles. 11.15 Orch. de concert NBC, sous la direction de Cesare Sodero.

Vendredi, le 18 novembre

7.45 Le réveil. 8.00 Roland, Gordon et Bill. 9.00 Emission commerciale. 9.15 La bonne chanson française. 9.30 Phil Savage, organisateur à la console de l'Imperial. 10.00 Mélodies populaires. 10.15 Le Conseil d'hygiène canadien. 10.30 Temperature. Ouverture de la Bour- 10.45 Musique militaire. 11.00 Poèmes symphoniques. 11.30 Eve, le bien-être des enfants. 11.45 Artistes de théâtre. 12.00 Trio de concert. 12.30 Cotes de la Bourse. 12.45 Causerie agricole de l'U. C. C. L'hygiène et nos troupoux; facteurs de

LE THÉ

"SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

L'hygiène; construction, ventilation et propreté.

1.00 Concert de l'hôtel Royal York. 1.30 Récital d'orgue du capitaine Dickinson. 4.30 Cotes de Bourse. 4.45 Ken Large, et ses Canadiens. 5.00 Concert du Ritz-Carlton. 5.30 The dansant du Mont-Royal. 5.45 Cotes de Bourse. 5.50 Nouvelles, température. Sommaire. 6.00 A annoncer. 6.45 Emission commerciale. 6.50 Le Père Noël, présenté par la maison T. Eaton. 7.00 Programme commercial. 7.15 Programme commercial. 7.30 Emission commerciale. 7.45 Mile Dow. 8.00 L'heure provinciale. 9.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal. 9.15 Duo de piano Britanny. 9.30 Emission commerciale. 10.00 Les gradués du McGill. 10.15 Musique de danse du Windsor. 10.30 Orchestre de danse du Royal York. 10.45 Récital d'orgue. 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roby. 11.05 Nouvelles du nord.

Tarifs réduits à l'occasion des fêtes

Les personnes qui se déplacent pour visiter parents ou amis à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An pourront cette année voyager à des conditions très avantageuses, grâce aux réductions consenties par les chemins de fer canadiens, dans les prix de passage pendant la durée de ces fêtes. M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que nos compagnies de chemins de fer vendront des billets aller et retour entre tous points au Canada, à l'occasion de l'une ou l'autre fête, pour l'équivalent d'un billet simple régulier, plus un quart. Les billets valables pour la durée des deux fêtes seront vendus pour l'équivalent du billet simple régulier, plus un tiers.

Pour Noël, les réductions seront en vigueur à partir du vendredi, 23 décembre, et les billets seront acceptés pour le retour jusqu'au mardi, 27 décembre. Pour le Jour de l'An, ces réductions seront valables à partir du vendredi, 30 décembre, et pour le retour, jusqu'au mardi, 3 janvier 1933.

En Birmanie

Rangoon, Birmanie, 17. (S. P. C.) — Les antiséparatinnistes qui ne veulent pas que la Birmanie soit constituée en Etat distinct de l'Inde dans le Commonwealth des Nations britanniques, ont remporté une victoire décisive hier aux élections générales de la province. Les résultats de 78 des 80 circonscriptions de la province leur assurèrent 41 députés contre 28 pour les séparatinnistes et 9 pour les neutres

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Table with 3 columns: Postes, Mètres, Kilocycles. Rows include CKAC, CFCF, WEA.F, WJZ, WABC, WGY, WLW, and WTL.

Molson Beer advertisement featuring three bottles of Stock Ale, Export Ale, and India Pale Ale. Text includes 'BIERES à votre choix' and 'La bière que votre arrière grand-père buvait ÉTABLIE à MONTRÉAL en 1786'.



ENTENTES FRANCO-ESPAGNOLES — M. Edouard Herriot (assis à gauche), pour la France, et M. Azana (assis à droite), pour l'Espagne, signent des conventions relatives aux ouvriers espagnols travaillant en France et aux ouvriers français travaillant en Espagne.

COMMERCCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table of market data including 'Ventes Valeurs', 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Midi', and 'Chang.' with various stock and commodity prices.

Sur le Curb

Comptes fournis par la maison L.-G. Beaubien... Les cours sont en baisse...

A travers le pays

LA SITUATION VUE PAR LA BANQUE DE MONTREAL

QUEBEC — Amélioration des ventes pour les marchandises de saison... MONTREAL — Les récoltes ont été excellentes...

PROVINCES DE LA PRAIRIE

Malgré une reprise saisonnière, le commerce de gros et de détail est inférieur à l'an dernier...

PROVINCES DE LA PRAIRIE (suite)

Malgré une amélioration saisonnière du commerce de gros et de détail, les ventes sont une source de déappointement...

PROVINCES DE LA PRAIRIE (suite)

Malgré une amélioration saisonnière du commerce de gros et de détail, les ventes sont une source de déappointement...

PROVINCES DE LA PRAIRIE (suite)

Malgré une amélioration saisonnière du commerce de gros et de détail, les ventes sont une source de déappointement...

PROVINCES DE LA PRAIRIE (suite)

Malgré une amélioration saisonnière du commerce de gros et de détail, les ventes sont une source de déappointement...

PROVINCES DE LA PRAIRIE (suite)

Malgré une amélioration saisonnière du commerce de gros et de détail, les ventes sont une source de déappointement...

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Les marchés sont restés faibles hier et les cours ont fléchi de quelques fractions...

Les prix

Table of commodity prices for items like Café (mars), Coton (déc.), Caoutchouc (mars), Sucre (mars), Cuivre, Plomb, Zinc, Laine (mars), Argent (mars).

Distillers-Seagrains

Les bénéfices de Distillers Corporation-Seagrains Limited pour l'exercice terminé le 31 juillet se sont établis à \$1,529,463...

Canadian Car

Le dernier exercice de Canadian Car & Foundry Co. Ltd. s'est soldé par un déficit de \$913,196...

L'or au Transvaal

La production d'or au Transvaal continue d'augmenter rapidement. Pour les dix premiers mois de l'année elle s'établit à 9,594,230 onces...

Les rendements

Table of yields for various crops and commodities, including Patates sucrées, Oignons espagnols, Oignons rouges, Pois verts, Laitue iceberg, Asperges.

Le marché des vivres

LES CEREALES

Table of cereal prices for items like Blé Northern no 2, Avoine no 2, Avoine no 3, Avoine d'engrais no 1, Orge no 3, Mais sud-africain.

PRIX DE GROS A MONTREAL

PARINE

(Prix au boisseau, les compte de 10 sous le baril pour commandes au comptant).

Table of flour prices for items like Première patente, Seconde patente, Forte à boulanger.

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant).

Table of fertilizer prices for items like Son, Grn blanc, Gru rouge.

POIN

(Prix la tonne).

Table of grain prices for items like Extras no 2, No 2, No 3.

BEURRE

(Prix payé aux producteurs).

Table of butter prices for items like Québec blanc, Québec coloré, Ontario blanc, Ontario coloré.

FROMAGE

(Prix la douzaine aux détaillants).

Table of cheese prices for items like Spéciaux, Extras, Premiers, Seconds.

FRAIS

Table of fresh produce prices for items like Pommes, Carottes, Oignons, etc.

D'ENTREPOT

Table of warehouse prices for items like Extras, Premiers, Seconds.

VOLAILLLES

Prix la livre aux détaillants pour volaille plumée de la qualité "A".

Table of poultry prices for items like Poulet à rôti, Jeunes canetons, Canards à rôti, Dindons, Oies.

POMMES DE TERRE

Table of potato prices for items like Green Mountains, Oranges de Californie.

LES FRUITS

Table of fruit prices for items like Oranges de Californie, Pommes, etc.

PANIMOUSSOUS

Table of sausage prices for items like Isle Pines, Honduras, Jamaïque, Citrons de Messine, Bananes, Pommes McIntosh, Raisin Emperor.

LEGUMES

Table of vegetable prices for items like Cleri canadien, Patates sucrées, Oignons espagnols, Oignons rouges, Pois verts, Laitue iceberg, Asperges.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GROSSFELDER & BAINVILLE, courtiers.

Table of New York stock market data including Air Reduction, Allied Chemical, American Can, etc.

Les obligations

Offre Dem.

Table of bond offerings and demands for various companies like Dominion of Canada, C.N.R., etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

Les obligations (suite)

Table of bond offerings and demands for various companies like Alberta, British Columbia, etc.

EN BOURSE LOCALE

Marché faible

La majorité des titres étaient en recul ce matin. Shawinigan, Pacifique Canadien, Brazilian, Nickel, B. C. Power ont fléchi de quelques fractions.

Albert Dumas

Photographe

Albert Dumas

Photographe

Nous informons que pour accommoder ses clients, son Studio, en plus des heures régulières, sera ouvert deux soirs par semaine, le vendredi et le samedi, de 7 à 10.

J.-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change.

COURS MOYENS

Table of average rates for various currencies and commodities.

La récolte des céréales dans la province

La température d'octobre a été généralement favorable et les travaux de la ferme ont progressé normalement.

BAS SAINT-LAURENT

Le rendement des céréales est supérieur à la moyenne du plus grand nombre d'années connues.

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

Table of wood and coal prices for items like Charbon, Bois.

ASSOCIES DEMANDES

On demande associé avec \$25,000, pour commerce de buanderie-tailleur-étoffe.

AMEUBLEMENT A VENDRE

Ameublement de 3 pièces à vendre en bloc ou séparément.

POSITION DEMANDEE

Comptable expérience consommée, ouvrage général bureau, administration, organisation de compagnies.

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

Table of wood and coal prices for items like Charbon, Bois.

ASSOCIES DEMANDES

On demande associé avec \$25,000, pour commerce de buanderie-tailleur-étoffe.

PETITES AFFICHES

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc.

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

Table of wood and coal prices for items like Charbon, Bois.

ASSOCIES DEMANDES

On demande associé avec \$25,000, pour commerce de buanderie-tailleur-étoffe.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

NARCISSE DUCHARME, président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi" — dirait La Fontaine

Notaires

HARBOUR 7137

Professeur

Tél. Plateau 6111

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

10 rue St-Jacques est - Montréal

René Savoie, I.E.

Bachelier en arts et sciences

Cours classiques, commerciaux, leçons privées

1448 RUE SHERRBROOKE OUEST

Vanier & Vanier

AVOCATS

57 rue Saint-Jacques

Tél. Harbour 2841

INGENIEURS ASSOCIES

LIMITEE

INGENIEURS CONSEILS

Béton armé - Arpentage - Expertise

EDOUARD THÉMISSY

MONTREAL

10, St-Jacques ouest - HARBOUR 2886

Raymond Beausoleil, I.C.

Spécialité: COMBUSTION

CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE

INSTITUTIONS HOPITALS - CONCIERGE

Immeuble Dominion Square

1010 Ste-Catherine ouest - PL. 9131

CHAMBRE 740

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. In. Exch. 276 ouest, St-Jacques

Ernest Bertrand, C.R.

Substitut Senior du Procureur Général

C.-E. Guérin, C.R. M. Goudault, C.R.

Antoine Garneau, H.-N. Garneau, Marcel Pigeon.

LaRue & Trudel

COMPTABLES AGREGES

CHARTERED ACCOUNTANTS

J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.

J. Wilfrid Boulet, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.

J. Eugène Rivard, L.L.L. Jacques LaRue, C.A.

Maurice Boulet, C.A. J.-Paul Beaulieu, C.A.

Geo. Henri Boulet, C.A. Lucien P. Bélar, C.A.

Roland Chagnon, C.A.

Montréal, Québec, St-Jean, P.Q.

GLACIERES

Tél. Walnut 7965

Honoré Beausoleil

Service de GLACIERES ELECTRIQUES

Toutes marques.

3440, RUE BEACONFIELD

MONTREAL

REMBOURSEUR - MATELASSIER

Maison Boyer

SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

Estimés gratuits sur demande

5043-47 ST-DENIS - MONTREAL

TÉ. BE. 5351

PHARMACIES

Assortiment - Qualité - Service

Réels Prix Réduits

PHARMACIES WILBROD PAQUIN

4500 Pineau 1260 Mont-Royal

Coin Mont-Royal Coin Delarocque

AMherst 2123 Cherrier 2193

Avex-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241).

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Trois parties seront disputées ce soir dans les séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale et les fervents du sport national canadien auront l'avantage d'assister à des joutes qui ne manqueront pas d'être intéressantes et peut-être contestées. Le programme de ce soir dans le circuit Calder comprend les rencontres suivantes:

Détroit au Canadien,
Toronto à Chicago,
Boston à Américains.

Des trois parties à l'affiche celle qui intéresse le plus les amateurs de la métropole canadienne est sans contredit la rencontre Canadien-Détroit qui sera disputée ce soir au Forum. Le Bleu Blanc Rouge, qui a subi un échec aux mains des Bruins de Boston samedi soir dernier par un résultat de 4 à 0, a promis de prendre sa revanche et tout semble indiquer que les Ailes Rouges de Détroit devront se replier devant la fougue et l'esprit combatif des Habitants.

Après un repos de plusieurs jours les hommes de Newsy Lalonde devraient être de taille à enregistrer leur première victoire de la saison et si nous comparons les deux équipes nous sommes portés à choisir le Canadien comme le vainqueur probable du match de ce soir. Lors de la joute de samedi dernier le Bleu Blanc Rouge a subi un rude échec mais le résultat final de 4 à 0 n'indique pas la valeur réelle du club local. Nos porte-couleurs ont été défaits aux points mais au lieu d'être classés par les hommes d'Arthur Ross ils ont eu l'avantage du jeu; seule la guigne a causé la défaite de nos favoris. Après avoir enregistré le premier point les Bruins se replièrent sur la défensive et tuèrent le temps en lançant la rondelle à l'autre extrémité de la glace, tactique qui a valu une lettre cinglante à M.M. Adams et Ross, et devant le procédé du Boston, le Canadien n'avait qu'une chose à faire: lancer tous ses hommes à l'attaque au risque même de voir des points enregistrés contre lui et c'est ce qui s'est produit.

Il importait peu cependant que le Canadien fût battu par 1 à 0 ou par 4 à 0, ce que le Bleu-Blanc-Rouge voulait, c'était de fournir du jeu intéressant aux deux mille personnes présentes, et sous ce rapport, il a très bien réussi.

Ce soir, le Bleu-Blanc-Rouge aura à faire face à un club plus faible que les Bruins et à des joueurs qui ont recouru à un jeu ouvert. Ceci convient mieux aux Habitants et les protégés de Catta et Léo devraient remporter la palme sans trop de difficulté.

Une joute qui ne manquera pas d'intéresser les amateurs locaux sera celle qui alignera les Leafs de Toronto contre les Eperviers Noirs à Chicago. Le Toronto fait partie de la section canadienne et tient la tête de la section avec une partie gagnée et une joute nulle. Une victoire pour les gars de Connie Smythe, — ce qui est fort possible pour ne pas dire probable — donnerait un avantage considérable aux Torontoiens qui ont remporté le championnat mondial l'an dernier, et mettrait ceux-ci sur la voie d'un nouveau championnat, mais les hommes du major McLoughlin vont tout essayer ce soir pour éprouver un échec, et comme ils ont l'avantage de jouer sur leur propre glace en présence de leurs nombreux supporters, ils espèrent pouvoir s'assurer la palme, mais la chose paraît peu probable et les Eperviers Noirs devraient être les favoris s'ils parvenaient à annuler avec les champions du monde.

A New-York, les Américains feront l'inauguration de leur saison alors que les Bruins seront leurs rivaux. Si nous prenons en considération la tenue des deux équipes depuis l'inauguration des séries de la N. H. L., nous sommes portés à favoriser les Bostoniens. Les Américains possèdent une assez bonne défense mais leurs lignes d'avants sont plutôt faibles, tandis que les Bruins sont puissants tant à l'attaque que sur la défense et nous n'entrevoions aucune chance pour les Américains.

X.-E. NARBONNE

Peden-Audy en première place

Minneapolis, 17. — Trois équipes sont actuellement sur un pied d'égalité pour la première position dans la course de six jours disputée en cette ville. Après trente-huit heures de lutte, les équipes Peden-Audy, McNamara-Crossley et Elder-Sietta occupent la première place après avoir parcouru 461 milles et 9 tours tandis que l'équipe Thomas-Lands vient immédiatement après avec un tour de moins.

Voici quel était le classement des équipes à 1 heure ce matin:

	M.	T.	Pts
Peden-Audy	461	9	137.
McNamara-Crossley	461	9	108.
Elder-Sietta	461	9	89.
Thomas-Lands	461	8	90.
Ottevaire-Van Stam-brouck	461	7	70.
Fielding-Schaller	461	6	114.
Stubecke-Zach	461	5	120.
Black-De Filippo	461	5	102.
Elliotte-Parrot	461	5	90.

Les as du rugby

Voici l'équipe d'as de l'est du pays, choisie par le vote des rédacteurs sportifs à la demande de la Presse canadienne:

Aile volante: Dom Young, McGill; demi: Frank Turville, Hamilton Tigers; demi: Walter Masters, Ottawa; quart: Hal Baysinger, Montréal; centre: Lou Newton, Montréal; intérieur: Alex Denman, Hamilton Tigers; intérieur: Pete Jotkus, Montréal; mi-intérieur: Dave Sprague, Hamilton Tigers; mi-intérieur: Brian Timmis, Hamilton Tigers; extérieur: Jimmy Keith, Argonauts; extérieur: Henry (Gub) Garbarino, Montréal.

Victoria et Canadien ont annulé

Deux intéressantes parties ont eu lieu hier soir dans les séries du Groupe Senior alors que les clubs Victoria et Canadien firent joute nulle dans la rencontre finale par un résultat de 1 à 1 tandis que le McGill a vaincu le Columbus par 2 à 1 dans l'engagement initial.

La joute Canadien-Victoria a causé une véritable surprise car la plupart des amateurs s'attendaient à voir le Bleu Blanc Rouge triompher des joueurs anglais mais les gars de Frank Carlin se sont affirmés plus rapides patineurs que les protégés de Doc Clément et ils ont affiché une belle tenue sur la défensive. Les Vics enregistrent le premier point à la période initiale lorsque Ken Murray a logé la rondelle dans les filets des Habitants et ils tiennent leurs rivaux en échec jusqu'à la période finale alors que Kenny Grant a évité une défaite pour le Canadien en enregistrant un point pour le Bleu Blanc Rouge quelques minutes avant la fin du temps réglementaire.

Une avalanche de punitions, surtout au dernier quart, a nué aux deux équipes mais surtout aux Vics qui ont aux derniers instants perdu Thomson cinq minutes tandis que Gordie Taylor purgeait une sentence de deux minutes.

Berger, des Tricolores, a fait sa part pour tenir compagnie au pénitencier, ses voyages augmentant avec le temps jusqu'à ce qu'il aille trois fois au repos durant la dernière période.

La victoire 2-1 que les collègues ont tiré de leur rencontre avec Columbus n'est qu'un autre tribut à la combativité des vainqueurs. Sans Nels Crutchfield et Maurice Powers jamais ils n'ont abandonné la partie. Une passe de Gordie Crutchfield à McGill, trois minutes avant la fin et le score était égalé. Un lancer de McGill, à la défense, cinq secondes avant la cloche et la joute était gagnée.

Owens Ahearn a coraté le seul but des Irlandais à la fin de la deuxième période. Son lancer, à ras de glace, a pris McHugh par défaut quand le gardien de McGill a fait un bond inutile dans la direction du palet.

Muir, le gardien des Irlandais, a monopolisé à peu près toute la gloire en faisant arrêter sur arrêt contre les plus durs lanceurs des Rouges et Blancs. Farquharson, Crutchfield et Shaughnessy se sont mis en lumière chez les vainqueurs.

La nullité de la partie donne au Canadien la tête du circuit avec trois points tandis que Royal et M.A.A.A. occupent la seconde place avec deux.

Alignements et sommaires:

COLUMBUS but: McHugh; défense: Shaughnessy, Painter, Farquharson, Crutchfield, McGill; centre: Kerr, Kilby, O'Connell et Lanthier; aile: McKeljohn, Farmer et Robertson.

Pas de point. Première période: Punitions: Kerr, Painter et Lanthier. Deuxième période: 1. Columbus: Ahearn 18.15. Punitions: McGill et Ahearn. Troisième période: 2. McGill: McGill-Crutchfield 17.40. Punitions: Kilby 2, Farquharson 2, McGill, Powell, Lanthier et S. Kelly.

CANADIENS but: Robertson; défense: Slater, Thomson, K. Murray, Taylor, Vennor, Robert, Burnie, Lafleur, Poutre et Gaudet. Victoria, subs: Mullin, Phillips, Copland, Fheian et MacNeil.

Première période. 1. Victoria: K. Murray-Taylor 5.20. Punitions: Mullin, H. Murray 2, Arcand, et Fheian. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 2. Canadien: Grant 5.10. Punitions: Berger 3, Thomson majeure, Taylor 2, Robert.

Dans la ligue Mont-Royal

C'est dimanche prochain qu'aura lieu le fameux match Champêtre-St-François-Xavier à l'Arena Mont-Royal, immédiatement après la rencontre Verdun-Université de Montréal. Le Champêtre est actuellement le leader de la ligue Mont-Royal et sa tenue est exceptionnelle jusqu'ici puisque ses deux adversaires, Verdun et U. de Montréal n'ont pas été capables de scorer un point contre le merveilleux Johnny Rowan. Dans le passé, les clubs Champêtre et LaFontaine ont été des rivaux acharnés, se rencontrant toujours dans les finales. Cette année, le Champêtre aligne son plus fort club depuis sa fondation et les experts lui prédisent le championnat.

Champêtre aligne deux fortes lignes d'attaque et il possède une arrière-garde très impressionnante. Quant aux Saints-François ils ont à cœur de reprendre le terrain perdu. Après avoir fait match nul avec LaFontaine, bien que menant par 2 à 0 jusqu'à la dernière période St-François-Xavier a perdu son match par l'intervention de la Q.A.H.A. Les anciens champions sont confiants d'arrêter la marche victorieuse du Champêtre dimanche.

Voici la liste des compteurs à date:

	G.	A.	P.
Tobin, C.	1	0	2
Bourgouin, St-F.	1	0	1
St-Jean, St-F.	1	0	1
Lapointe, L.	1	0	1
Seale, L.	1	0	1
Belhumeur, C.	1	0	1
Wheeler, C.	1	0	1
Hills, L.	1	0	1
Gervais, St-F.	0	1	0
Grant, L.	0	1	1
Shearer, L.	0	1	1
Jack, C.	0	1	1
Walt, C.	0	1	1
St-Michel, L.	0	1	1

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8 H. 30

Détroit vs Canadiens

Prix: \$2.50, \$1.75, \$1.50, \$1.00, .50

Taxe comprise.

Le lutteur barbu a battu Christensen

Le lutteur Mitchell est en train de se créer une excellente réputation à Montréal et de faire accourir les fervents du sport de la lutte au club International où le promoteur Georges Deslongchamps donne ses séances tous les mercredi soirs.

"Cyclone", comme on l'appelle, a remporté hier soir sa troisième victoire consécutive alors qu'il a triomphé d'Invar Christensen dans la principale rencontre à l'affiche. Le lutteur danois a pris la première chute en 24 minutes et 43 secondes, tandis que le lutteur barbu a pris les deux autres en 4 minutes et 15 secondes puis en 3 minutes et 50 secondes.

La rencontre principale a fourni un combat furieux. Christensen, qui avait toujours été reconnu comme étant un lutteur dur, n'était cependant pas classé dans la catégorie des lutteurs brutaux. A la surprise de tous, il se mit debout et à cristalliser Mitchell dès le début et le lutteur barbu eut fort à faire. Le Danois prit cependant la première chute, en un écrasement général mettant fin aux hostilités au bout de 24 minutes, 43 secondes.

Dès que les deux adversaires furent revenus dans l'arène, Mitchell, furieux d'avoir perdu la première chute, se mit à forcer le combat et en dépit des coups que Christensen ne manqua pas de lui infliger, prit une chute rapide à la suite d'un coup d'Arpin qu'il convertit en écrasement général.

Les choses n'ont pas trainé en longueur pour la chute décisive. Déterminé à remporter la victoire, Mitchell fonça dès la cloche et Christensen dut s'esquiver. Mitchell a prit la chute décisive de la même façon que la précédente. Un coup d'Arpin suivi d'un écrasement général termina la rencontre au bout de 3 minutes 50 secondes.

La semi-finale a fourni un combat furieux comme on pouvait s'y attendre, avec Sam Chuck et Fred Lebel à l'affiche. Les supporters de ce dernier furent cependant déçus lorsque le Polonais le tint à un verdict nul dans cette rencontre limitée à 45 minutes. Sam Chuck a fait des siennes comme toujours, mais ayant à lutter avec un adversaire comme Lebel, il a nécessairement fallu qu'il fasse de la lutte et il a appliqué plusieurs bonnes prises à Lebel. Tel que prévu, il a tenté de faire perdre la tête à Lebel, mais celui-ci ne s'est pas laissé prendre.

La préliminaire la plus importante, qui mettait aux prises Jacques Trudeau et Raul Charland, a fourni un combat des plus intéressants. Les deux adversaires se sont révélés de force égale et d'une rapidité surprenante et ont enthousiasmé les amateurs par les nombreuses prises qui se sont suivies dans l'arène. Cette rencontre était limitée à 30 minutes et durait depuis plus de vingt minutes lorsque Trudeau remporta la victoire. Charland venait de lui appliquer une solide prise d'orteils et Trudeau paraissait fatigué lorsqu'un solide ciseau de tête bien appliqué, accompagné d'une clef de bras, eurent raison de Charland. Temps de la chute, 20.38 minutes.

La rencontre précédente, entre Eddie Burns et Jim Anderson, s'est terminée par une victoire pour le premier. Faisant preuve de plus d'expérience que son adversaire, Burns a obtenu la chute en 10.51 minutes. Anderson a cependant créé une bonne impression et a donné beaucoup de fil à retordre à son adversaire.

La première rencontre de la soirée a vu un nouveau venu succomber devant l'expérience, alors que Eddie Marquette a eu raison d'Alfred Guillard. Une fois de plus l'expérience l'a emporté. Guillard a cependant bien tenu et il fallut plus de onze minutes à Marquette pour l'emporter. Temps de la chute, 11.28 minutes.

Deux étrangers à l'affiche lundi

C'est un programme très bien balancé que le promoteur Ray Lamontagne présentera lundi soir au marché St-Jacques où la foule et l'enthousiasme augmentent à chaque semaine. La finale, en effet, alignera le fameux Mike Mephisto, de Boston, contre Maurice Lichtford, de Verdun, tandis que l'on verra, en semi-finale, Jack Olsen, de Washington, contre Donald Stockton, le champion olympique de Verdun.

On n'a pas vu le "diable rouge" depuis quelques semaines déjà. Il a fait sensation lors de sa première visite, ici, on s'en souvient. Ce sera un formidable adversaire pour Lichtford. Le gars de Verdun a cependant prouvé ce qu'il pouvait faire contre Fred Bruno, lundi dernier. Il a réussi à faire match nul contre le redoutable Italien. Brusastra-Il contre Mephisto? Oui, répondent les nombreux admirateurs de Lichtford qui viennent de Verdun pour voir lutter leur compatriote. La certitude n'est pas cependant aussi catégorique chez les amateurs en général. L'intérêt est cependant intense et l'on attend impatientement le moment où les deux hommes entreront dans l'arène pour la finale qui comprend deux chutes dans trois à cinq.

Les amateurs verront avec plaisir le brillant athlète qu'est Donald Stockton, de Verdun, contre Jack Olsen, de Washington. On se souvient de la belle lutte qu'a fait Stockton contre le brutal Fred Bruno, le 7 novembre. C'étaient les débuts professionnels de celui qui fut trois fois champion du Canada contre les Olympiques. Il fit admirablement bien. Seulement, il n'a pas eu la chance de démontrer tout son talent parce que Bruno n'observait pas toutes les règles de la lutte. Quand celui-ci se décida à lutter après la première chute, Donald ne prit pas de temps à en profiter pour obtenir une chute à son tour. Bruno revint dans l'engagement final et il se mit de nouveau à faire de la brutalité de qui lui donna la victoire.

Cette fois, cependant, la lutte ne sera pas la même. Olsen est en effet un lutteur scientifique et on devrait assister à un des meilleurs numéros de véritable lutte de la saison.

Nous donnerons demain la liste des autres combats au programme. Mais qu'on nous permette de dire que ce sera un véritable régal pour les amateurs.

On nous prie d'annoncer et ce ne manquera pas d'intéresser pour les amateurs de plus en plus nombreuses du marché St-Jacques, que l'on a pris les mesures nécessaires pour donner la meilleure vue possible aux détenteurs de sièges populaires. La seconde avenue n'est plus élevée que ceux de la seconde. Ce sera plus qu'une compensation pour la légère augmentation de la température. On annonce, à partir de...

Quatre luttes au LaFontaine demain soir

Les fervents du sport de la lutte libre auront l'avantage d'assister à une intéressante séance demain soir à la salle du Conseil LaFontaine des Chevaliers de Colomb alors que le promoteur Georges Deslongchamps, instructeur de culture physique au Conseil LaFontaine, mettra à l'affiche un programme de tout premier ordre.

Deslongchamps s'est assuré les services des meilleurs lutteurs locaux pour cette soirée donnée au profit de l'oeuvre des Chevaliers de Colomb et le public aura l'avantage de voir aux prises Albert Beaucaire, champion poids mi-lourd du Canada, avec le fougueux Paul Lebrun, dans la rencontre principale, qui sera de deux dans trois à finir.

Beaucaire est trop avantageusement connu pour que nous fassions son éloge mais qu'il nous soit permis de dire que cet athlète s'est assuré le titre l'été dernier en triomphant de Carl Van Wurden, qui détenait le titre depuis plusieurs années et le fait de vaincre Van Wurden indique clairement que le lutteur local n'est pas le premier venu et ceux qui n'ont pas encore eu l'avantage de voir notre champion à l'oeuvre ne devraient pas manquer d'assister à la séance de demain soir.

La semi-finale mettra aux prises René Angrignon, le plus digne aspirant du titre détenu actuellement par Eugène Tremblay avec le jeune Courville qui jouit déjà d'une excellente réputation. Ce match sera limité à une chute ou 45 minutes.

Les autres rencontres à l'affiche seront disputées entre Lucien Grégoire et Roméo Massé, 1 chute ou 20 minutes ainsi qu'entre Jean Lagacé contre Young Sonnenberg, dans un engagement d'une chute ou 30 minutes.

Le public est cordialement invité et un appel tout spécial est fait aux Chevaliers de Colomb. Cette séance a lieu au Conseil LaFontaine, 480 rue Sherbrooke est. La première rencontre commencera à 8 heures 30 précises.

Les tennismen sont classés

A une réunion de l'Association de Tennis de la Province de Québec, tenue hier soir, on a fait connaître le classement des dix meilleurs joueurs de la province pour la saison qui vient de se terminer.

Marcel Rainville, membre de l'équipe de la coupe Davis, est reconnu comme le meilleur joueur de la province tandis que Charles Leslie vient en deuxième position et Roland Longtin en troisième place. Henri-Paul Emond, Bob Murray et Paul Deschênes sont sur la liste ex-aequo pour la dixième position.

Voici le classement reconnu par l'association:

- 1—Marcel Rainville
- 2—Charles Leslie
- 3—Roland Longtin
- 4—Léo Boucher
- 5—Willard Crocker
- 6—Laird Watt
- 7—Stewart Veysey
- 8—Ross Wilson
- 9—Garnet Raper
- 10—Henri-Paul Emond
- 10—Bob Murray
- 10—Paul Deschênes.

London en tête de l'Internationale

Windsor, 17. — Mêlant une défensive superbe à des tactiques agressives, les Tecumsehs ont bien gagné une victoire 2-1 hier soir, sur les Bulldogs, pour prendre la tête du circuit international. La partie a été échauffée par un combat à poings nus entre Farrand Gilie, ancienement de Détroit, et Andy Bellemmer, le vétéran de la défense du Windsor.

Mike Neville a compté le second point des vainqueurs.

Alignements et sommaire:

WINDSOR	but	LONDON
Smith	défense	Stuart
Arbour	défense	Holloway
Brown	centre	Hicks
Quellette	centre	Carrigan
D. Roche	aile d.	Neville
E. Roche	aile g.	Quenneville

Windsor, subs: Proulx, Cormier, Blake, McVicar, Bellemmer, Brouillard et Simpson.

London, subs: Gilie, Walker, Gregg, Pettinger et Fraser.

Arbitre: Jerry Laflamme.

1. London: Gilie, majeure, Bellemmer, majeure, Quenneville et Quellette. Deuxième période: 12.33

2. London: Neville-Carrigan 17.15

3. Windsor: Proulx-Bellemmer 17.15

Punitions: Bellemmer et Gregg.

Pas de point. Troisième période: Punitions: Quenneville, Pettinger et Arbour.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	1	0	6	8	2	2
McGill	0	1	3	7	1	1
Americain	0	1	0	2	0	0
Ottawa	0	1	0	2	0	0
Canadiens	0	1	0	4	0	0

Section américaine

Beaton	2	0	1	8	3	5
Detroit	2	0	0	3	4	2
Rangers	0	1	0	5	3	2
Chicago	0	1	1	2	4	1

LIGUE INTERNATIONALE

London	2	0	1	8	5	5
Windsor	1	1	1	8	7	3
Syracuse	1	0	1	0	2	2
Cleveland	0	1	2	8	11	2
Buffalo	1	1	0	4	2	2
Detroit	0	2	0	2	6	0

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Boston	1	0	1	7	6	3
Philadelphie	1	0	1	5	2	3
Providence	1	0	1	0	5	2
Cleveland	1	0	1	0	5	2
Quincy	1	1	0	8	8	2
Springfield	1	0	1	0	3	7
New Haven	0	2	0	3	7	0

GRUPE SENIOR

Canadiens	1	0	1	5	4	3
Royal	1	0	0	5	1	2
McGill	1	0	0	5	5	2
Victoria	0	0	1	1	1	1
Columbus	0	2	0	2	7	0

Philadelphia bat le New-Haven

Philadelphie, 17. — Avec un point dans chaque période, les Arrows ont blanchi New-Haven 3-0 pour passer en tête de la Canaméricaine ici hier soir. Malgré quelques efforts des visiteurs la vitesse des Arrows a eu le dernier mot.

Le capitaine Bert McCaffrey a compté le premier point, Anderson et Runge ont fait le reste.

Alignements et sommaire:

NEW HAVEN	but	ARROWS
Roberts	défense	Kerr
Sprey	défense	Nichols
Doran	défense	Peters
Collins	centre	Byrd
Wilson	aile	Conn
Radley	aile	Burke
Purple	subs.	McCaffrey
Padden		Pratt
Burmeister		Desmarais
Whittles		Anderson
Picketts		McGoldrick
		Phillips

Philadelphie, 17. — Avec un point dans chaque période, les Arrows ont blanchi New-Haven 3-0 pour passer en tête de la Canaméricaine ici hier soir. Malgré quelques efforts des visiteurs la vitesse des Arrows a eu le dernier mot.

Le capitaine Bert McCaffrey a compté le premier point, Anderson et Runge ont fait le reste.

Alignements et sommaire:

NEW HAVEN	but	ARROWS
Roberts	défense	Kerr
Sprey	défense	Nichols
Doran	défense	Peters
Collins	centre	Byrd
Wilson	aile	Conn
Radley	aile	Burke
Purple	subs.	McCaffrey
Padden		Pratt
Burmeister		Desmarais
Whittles		Anderson
Picketts		McGoldrick
		Phillips

Philadelphie, 17. — Avec un point dans chaque période, les Arrows ont blanchi New-Haven 3-0 pour passer en tête de la Canaméricaine ici hier soir. Malgré quelques efforts des visiteurs la vitesse des Arrows a eu le dernier mot.

Le capitaine Bert McCaffrey a compté le premier point, Anderson et Runge ont fait le reste.

Alignements et sommaire:

NEW HAVEN	but	ARROWS
Roberts	défense	Kerr
Sprey	défense	Nichols
Doran	défense	Peters
Collins	centre	Byrd
Wilson	aile	Conn
Radley</		

Les annuités de l'Etat libre

La plus grande partie ira au gouvernement, d'après un projet de M. de Valera — Système de paiements faciles — Cosgrave critique

Dublin, Etat libre d'Irlande, 17 (SPC). — Le président Eamonn de Valera a déclaré hier au Daill Eireann que son gouvernement va présenter un projet de loi qui stipulera que la plus grande partie des annuités versées par les agriculteurs irlandais ira à l'Etat. Il n'a cependant pas révélé, comme on croyait qu'il le ferait, ce que son gouvernement a l'intention de faire des annuités qu'il a refusé de verser à la Banque d'Angleterre et qu'il a déposées dans un compte spécial.

Le président a fait cette déclaration après que l'ex-président William T. Cosgrave eut présenté une motion pour demander que l'on cesse de percevoir les annuités tant que durera la guerre tarifaire entre l'Etat libre et le Royaume-Uni. M. de Valera a répondu en disant que certains membres du Daill encourageaient les agriculteurs à ne pas payer les annuités au gouvernement. Il a ajouté que son gouvernement va établir un système de paiements faciles.

L'ex-ministre de l'Agriculture dans le cabinet Cosgrave, M. Thomas Hogan, a alors demandé au président s'il n'avait pas déclaré lors de son entrée en fonction qu'il ne percevrait pas les annuités. M. de Valera a répondu qu'il n'avait jamais fait pareille déclaration et M. Hogan a crié qu'il avait bel et bien fait cette déclaration. L'incident a précipité tout un chahut au Daill et il fallut quelque temps au président pour rétablir l'ordre. M. de Valera a quitté la Chambre.

M. Cosgrave a prononcé alors un nouveau discours pour critiquer la politique du gouvernement sur la question des annuités. Si l'on veut que l'agriculture irlandaise survive, dit-il, il faut payer les annuités. C'est injuste de faire des agriculteurs les soldats de cette guerre économique et de les obliger à fournir toutes les munitions.

M. Desmond Fitzgerald, ex-ministre de la Défense, a repris l'attaque après son chef, en disant que les agriculteurs doivent payer deux fois les annuités, d'abord à l'Échiquier de l'Etat libre et ensuite à la Grande-Bretagne qui a élevé son tarif pour se payer à même les exportations de l'Irlande.

MM. Lapointe et Perrault à la Jeunesse libérale

L'Association de la Jeunesse libérale de Montréal donnera son 67e dîner-causerie ce soir à 7 heures, au "Reform Club", 82 ouest, rue Sherbrooke. Le conférencier sera M. Roger Larose, pharmacien. Les hôtes d'honneur seront: M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, et M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines de la province de Québec. Présidence de M. Adelphe Gadoury, c.r., avocat.

La bonne diction dans les écoles

Mesures proposées par le comité de diction de la Commission scolaire catholique de Montréal

Le comité de diction de la Corporation des écoles catholiques, comité qui a pour président M. Edouard Montpetit, a rédigé un rapport basé sur un mémoire de M. l'abbé Oscar Maurice, visiteur général des écoles. Dans ce rapport le comité propose les mesures suivantes, indiquées dans le mémoire de M. l'abbé Maurice et applicables aux écoles des deux langues officielles:

"Au cours primaire élémentaire (de la préparatoire à la sixième année inclusivement), les titulaires des classes sont nécessairement les seuls professeurs de diction. Le comité recommande cependant que quelques leçons de méthodologie soient données à tous les titulaires des classes de préparatoire; au cours primaire complémentaire (septième et huitième années), les titulaires sont également les seuls professeurs de diction. Il convient cependant qu'ils aient une connaissance plus complète des lois de la phonétique et qu'ils donnent de temps en temps des leçons plus expressives; au cours primaire supérieur (neuvième, dixième et onzième années) et au cours de High School, une culture plus poussée du côté de la phonétique est désirable. Le comité recommande que des professeurs spéciaux de diction soient nommés le plus tôt possible dans les écoles primaires supérieures et de High School Thomas d'Arcy McFiee. Leur programme d'enseignement sera composé par le directeur des études, avec le concours du visiteur en chef."

Après avoir signalé "un progrès sensible du côté de la bonne diction dans les écoles", le comité exprime l'opinion que les autorités scolaires doivent pouvoir trouver dans le personnel enseignant même des professeurs spéciaux de diction, au besoin.

Une lettre-circulaire fera connaître à tout le personnel enseignant les conclusions du comité.

Dans son mémoire, M. l'abbé Maurice fait remarquer que très souvent les mauvais exemples de langage rencontrés dans la rue, parfois dans la famille et aussi dans certaines émissions radiophoniques, empêchent l'école de produire de bons résultats au point de vue de la diction. M. l'abbé Maurice formule ensuite le principe suivant: "La bonne diction ne peut être le fruit d'un enseignement pur et simple, d'une théorie; elle est surtout le résultat d'une attention et d'une pratique constantes. Il faut observer aussi que la diction ne revêt pas les mêmes caractères et n'obéit pas tout à fait aux mêmes lois, selon qu'il s'agit de langage courant, de lecture à haute voix ou bien de débit oratoire ou théâtral. Dans le premier cas, celui de la conversation et de la lecture, on peut dire que la diction comprend plusieurs éléments: articulation, prononciation, intonation, accentuation, liaisons, arrêts et pauses et expression. Il signale l'organisation de séances publiques ou privées, comme moyen de stimuler le zèle des écoliers au point de vue de la diction."

A l'exposition de Toronto

Pour la deuxième fois consecutive, la province de Québec se place au premier rang dans le concours d'appréciation du bétail laitier — Message de M. Godbout — Allocutions de MM. Bennett et Sauvé

Québec, 17. — "Nos jeunes agriculteurs font honneur à leur province, et j'applaudis à leur succès. C'est avec une légitime fierté que nous les voyons rivaliser heureusement avec ceux des autres provinces dans les divers concours de jeunes qui constituent l'une des phases les plus intéressantes de l'Exposition royale d'hiver de Toronto. Ils récompensent bien les efforts consentis et les dépenses faites par les ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec, en étroite coopération pour stimuler l'ambition de ces cultivateurs de demain, les habituer à apprécier, autrement dit à juger avec discernement le détail et les produits de la ferme, pour en faire, enfin, des agriculteurs pratiques qui seront capables de faire la somme des qualités d'un animal ou d'une semence."

"Je loue et remercie également les techniciens en agriculture qui poursuivent parmi la jeunesse rurale un travail d'éducation d'une valeur incalculable, et dont toute la province éprouvera les bons effets au fur et à mesure que les jeunes d'aujourd'hui succéderont à leurs aînés."

Tels sont les commentaires qu'a formulés M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, en recevant de Toronto, hier soir, un message lui apprenant que l'équipe des jeunes éleveurs du cercle de Coaticook, Qué., composée de MM. A. Chagnon et J. C. Tremblay, avait remporté la palme dans le concours d'appréciation du bétail laitier, et que MM. Georges Hélie et Alfred Richer, les deux représentants du cercle de jeunes agriculteurs de St-Wenceslas, Qué., s'étaient classés au 2e rang dans le concours d'appréciation de la pomme de terre.

C'est la deuxième fois consecutive que la province de Québec prend la première place dans le concours d'appréciation du bétail laitier à l'Exposition d'hiver de Toronto. L'an dernier, l'honneur revenait à MM. L. N. Roy et F. Champagne, du cercle de St-Georges de Beauce, tandis que le 1er prix dans le concours des exhibits de pommes de terre par les cercles de jeunes agriculteurs était décerné à M. H. Drolet, de St-Raymond.

M. Bennett Toronto, 17. (S. P. C.) — M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a parlé hier soir au dîner donné par M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, à l'Exposition d'hiver.

M. Bennett dit que les accords internationaux ont protégé le marché des cultivateurs et, qu'en conséquence, les prix ont réagi favorablement depuis quelques jours. Si les cultivateurs veulent profiter des avantages offerts, ils devront s'efforcer de présenter des produits de la meilleure qualité possible, et strictement classifiés. Le gouvernement prouve ainsi qu'il porte le plus grand intérêt aux cultivateurs.

M. Sauvé M. Arthur Sauvé, qui remplaçait le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, M. Godbout, retenu chez lui par une indisposition, a dit: "Votre exposition est la démonstration de nos richesses naturelles et, quand nous les admirons, nous voyons notre pays plus grand et plus beau. C'est pourquoi je considère que les expositions de ce genre au Canada devraient servir d'enseignement à notre jeunesse qui se prépare à la direction de l'agriculture et de notre pays. Je crois qu'au lieu de donner certains prix dans nos écoles ou dans des concours agricoles, on devrait offrir en récompense un voyage gratuit pour une de nos principales expositions. Ce serait le moyen le plus efficace de faire apprécier et aimer l'agriculture."

Poèmes MONSIEUR DE VIE, PAR JEAN-LOUIS GUAY

C'est le livre d'un malade qui, sur son lit de douleur, bénit la vie et la chance. Ce volume, de 176 pages, rempli de nobles sentiments et de sincérité, procure au lecteur de tout âge une lecture agréable autant qu'édifiante. En vente au Service de Librairie du Devoir au prix de \$1.00 franco. DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est. Ville.

Au Sénat canadien

La réduction de la taxe sur les cigarettes — Le sénateur Wilson reprend son siège, après une grave maladie — Ceux qui évitent l'impôt sur le revenu

Ottawa, 17. — Le sénateur Casgrain demande le dépôt de la liste des obligations gantées par les versements provinciaux au chemin de fer du Canada-Nord.

Le même sénateur donne avis d'une motion tendant à la formation d'un comité composé d'un nombre égal de fonctionnaires du C. P. R. et de C. N. R., en attendant l'adoption de la loi à l'étude, en vue d'effectuer l'économie nécessaire. Le président de la commission des chemins de fer agit à titre d'arbitre au cas où ce comité ne pourrait s'entendre.

Après quoi, M. Casgrain lit aussi une lettre de la maison Rioux et Pettigrew, Limitée, au ministre du Revenu national, dans laquelle la compagnie demande si, à la suite de la réduction de la taxe sur les cigarettes, le gouvernement va remettre la différence avec la taxe versée sur le tabac entre les mains des grossistes; sinon ceux-ci subiraient une perte considérable. Si le gouvernement ne peut le faire, on conseille de renvoyer au 5 décembre l'application de la réduction.

Citant un article d'un journal de Toronto, où il était dit qu'il y aura des désordres plus graves qu'on ne prévoyait, si l'on ne règle pas le problème de l'emploi dans la main-d'œuvre des chemins de fer, M. James Murdock dit qu'on lui a attribué cette déclaration, ce qui est absolument faux.

L'impôt sur le revenu

Signalant le retour au Sénat, après une maladie grave, des sénateurs Turgeon et Wilson, M. George Graham les félicite de leur guérison. M. L. A. Wilson remercie le Sénat de ses félicitations. Il ajoute qu'il veut faire connaître certains chiffres de l'impôt sur le revenu, statistique dont voici une partie: "Toutes les compagnies présentent actuellement des rapports annuels au gouvernement sur le nom des actionnaires et les sommes qui leur ont été versées. Les banquiers, eux, et les courtiers détiennent certaines actions pour leurs clients, mais sous leur nom propre. Ils devraient aussi indiquer chaque année le nom de ces clients et les sommes versées. Dans plusieurs cas, les actions sont détenues par des prête-nom qui devraient déclarer au gouvernement au nom de qui ils détiennent les titres. "Quant aux détenteurs d'obligations, quand les coupons sont déposés aux banques, celles-ci devraient déduire l'impôt sur le revenu au taux minimum, par exemple, et faire rapport au gouvernement des sommes ainsi perçues, comme du revenu de ceux qui ont encaissé les coupons. Le gouvernement pourrait comparer ces listes avec les déclarations relatives à l'impôt sur le revenu. "Au cas où les coupons viendraient de l'étranger, le gouvernement devrait refuser le paiement à moins qu'ils ne s'accompagnent d'une déclaration. Par exemple, les détenteurs canadiens d'obligations du gouvernement de Québec payables en livres sterling doivent signer une déclaration comme quoi ne sont pas assujettis à l'impôt anglais sur le revenu, sinon on déduirait l'impôt anglais."

Le sénateur Wilson affirme que l'Etat perd chaque année des millions de dollars à cause des gens qui ne déclarent pas l'intérêt sur les obligations du gouvernement. Il demande qu'on s'exécute contre ceux qui évitent ainsi la taxe.

"Avec ma vie" Poèmes par Lucien RAINIER

Couronné par l'Académie Française Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

Un beau volume 6 x 8, sur papier fort. Service de librairie du "Devoir".

Pas d'irrégularités au Manitoba

Winnipeg, 17. (S. P. C.) — Le rapport des vérificateurs, publié hier par le procureur général du Manitoba, M. W. J. Major, met fin aux rumeurs qui prétendaient qu'il s'était produit des irrégularités dans l'administration de la régie des liqueurs, de la commission des accidents du travail et dans celle du réseau téléphonique de la province. C'est la découverte de la scandale de \$1,500,000 à l'Université du Manitoba qui a donné naissance à ces rumeurs et qui a amené le gouvernement à confier l'examen des livres de ces différents services d'Etat à des vérificateurs indépendants.

Un vaste consortium

Un emprunt de \$680,000,000 pour l'électrification des chemins de fer en Pologne, en Roumanie, au Portugal et dans l'Irak — La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne en feraient partie

Paris, 17. (S.P.A.) — Une commission franco-allemande a négocié un consortium de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne pour l'électrification des chemins de fer en Pologne, en Roumanie, au Portugal et dans l'Irak. La négociation d'un consortium entre la France et l'Allemagne était prévue depuis un certain temps. Récemment, le chancelier von Papen, qui devient l'un des deux chefs titulaires du consortium, avait laissé entendre que d'autres pays seraient invités à participer à l'entente économique franco-allemande en cours de réalisation. Le premier ministre de France, M. Herriot, sera l'autre chef titulaire du consortium.

Le premier acte du consortium sera de lancer un emprunt de 17 milliards de francs (\$680,000,000) pour l'électrification des chemins de fer en Pologne, en Roumanie, au Portugal et dans l'Irak. Il paraît que 40 pour cent de cet emprunt seront lancés en France, 40 pour cent en Grande-Bretagne et 20 pour cent en Allemagne.

Le nouveau consortium se composera de trois syndicats: un syndicat franco-allemand d'experts financiers; un syndicat de banquiers français, allemands et britanniques; un syndicat franco-allemand pour l'exécution des projets d'électrification. M. Raymond Patenôtre, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale, et le ministre de l'Economie nationale d'Allemagne seront vice-présidents du consortium. Dans un rapport au cabinet, M. Patenôtre a dit que le consortium sera purement économique.

Service anniversaire

Dans la chapelle du collège de l'Assomption, jeudi, le 24 courant, à 9 heures, un service anniversaire sera célébré pour le repos de l'âme du chanoine G.-V. Villeneuve. Parents, amis et anciens élèves sont invités.

A l'hôpital Notre-Dame Lundi soir dernier, à 8 heures 30, dans le service de dermatologie de l'hôpital, eut lieu une série de démonstrations pratiques du traitement de différentes variétés du cancer de la peau et des muqueuses.

Le docteur Albéric Marin, chef du service, fit l'exposé rapide des différentes méthodes utilisées de nos jours pour traiter ces néoplasmes: radium, rayons-X, courants de haute-fréquence. Il pratiqua des applications de radium (radium poncture et radium en surface) chez quelques malades.

Les docteurs Sabetta, Boulais et Poirier pratiquèrent de nombreuses biopsies et opérèrent devant les médecins plusieurs cas de cancers. Ce soir, à 8 heures 30, dans la maison des gardes-malades, entrée rue Maissonneuve, commença la deuxième série des leçons cliniques d'hiver de l'hôpital. M. le professeur Albert LeSage, chef d'un des services de médecine de l'hôpital, donne la première leçon. Il traitera des notions élémentaires et pratiques d'anatomie, de physiologie et d'embryologie cardiaque. Cette leçon sera illustrée par la projection de nombreux transparents qui en souligneront les principaux points.

A 9 heures 15, le docteur Edgar Langlois, chef du service de neurologie de l'hôpital, traitera de la "Thérapeutique des chorées". Tous les médecins et étudiants en médecine sont invités à y assister.

En Allemagne

LE MOUVEMENT DE CONCENTRATION NATIONALE A PEU DE SUCCES

Berlin, 17. (S. P. A.) — Le chancelier allemand von Papen a fait hier de vains efforts pour créer entre les partis représentés au Reichstag un mouvement de concentration nationale. De tous les chefs de parti, un seul, celui de Dingledey, a répondu à cet appel. Par malheur, ce parti, le plus petit de tous ceux représentés actuellement au parlement et sera de peu de secours au gouvernement. On s'attend à ce qu'aujourd'hui, au cours d'une discussion générale qui doit avoir lieu en Chambre sur la situation du Reichstag, Hitler déclare quelles sont ses intentions.

D'autre part, les centristes, les Bavarois et les démocrates-sociaux refusent, soit de soutenir le gouvernement, soit de discuter avec le chancelier.

Le Père NOEL La Fée des Etoiles reçoit petits garçons et petites filles tous les jours à sa maisonnette au sous-sol, de 10h. 30 à midi et de 2h. à 5h. p.m. Il vous remettra une jolie bonbonnière. ENTREES: .05 .25

DUPUIS Un achat extraordinaire Une aubaine sans égale



Ce superbe radio à 10 lampes, prix de liste 139.00, offert à 89.50

Le fabricant de ces radios est l'un des plus connus et nous garantissons chaque instrument comme étant de fabrication parfaite. Nous avons obtenu tout le surplus de ce modèle en bas du coût de production ce qui explique ce bas prix extraordinaire.

La photo ci-dessus vous montre la beauté du modèle, mais il faut l'entendre pour apprécier ses qualités.

Magnifique cabinet en noyer brun de lignes classiques, devant élégamment recouvert et panneau central avec décor d'un motif sculpté à la main. Châssis superhétérodyne à grille-écran de dix lampes, utilisant deux lampes pentodes. Contrôle automatique de volume, grand haut-parleur dynamique et contrôle de sonorité.

Sur la mezzanine (De Montigny) Plateau 5151 — Local 202 Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, c.p. et dir. général. Armand Dupuis, sec.-trés.

Responsables d'un abordage

L'équipage du Lachnedoc, de la Paterson Steamships, Limited, et celui du pétrolier John Irwin, de la McColl-Frontenac Oil Company, Limited, ont été tenus responsables de la collision survenue le 29 octobre dernier dans l'entrée ouest du canal Lachine. On a donc suspendu pour trois mois le capitaine du John Irwin, Isaac Mateer, et pour dix-huit jours le capitaine du Lachnedoc, C. B. Kirk, d'avoir donné d'insuffisantes et d'incomplètes instructions, de même qu'on a enlevé au pilote du même navire, Léopold Desgrosseillers, son certificat jusqu'au mois de juin de l'année prochaine. En rendant jugement dans cette cause, le capitaine L. A. Demers, commissaire de la Cour d'Amirauté, a indiqué les manquements à la loi de part et d'autre et a souligné qu'une telle conduite chez les officiers, expliquait le fait que des accidents comme celui du 29 octobre se produisent encore.

L'enquête de Portsmouth Ottawa, 17. — M. Hugh Guthrie déclare que le ministre de la justice n'a encore reçu aucun rapport de l'enquête au pénitencier de Portsmouth.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

BAGUES DE FIANÇAILLES AVEC DIAMANTS Monture nouvelle, surface carrée, petits diamants sur les côtés. \$100

LE jeune homme qui veut une bague de fiançailles est assez embarrassé, quand il va la choisir. Il y en a de toutes les qualités. Le plus sage est de prendre conseil de joailliers experts et renommés.

BIRKS DIAMANTAIRES

Avis à ceux qui voyagent Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 431 Notre-Dame Est. Téléphones HARBOUR 1241.

Faites-vous un plan Vous avez un revenu assuré. Vous avez établi la somme que vous devez mettre de côté. Vous pouvez probablement vivre avec 85 ou 90% de votre revenu actuel. Avez-vous essayé? Les petites économies qui ne signifient rien par elles-mêmes forment un total intéressant à la fin de l'année. C'est l'ensemble de ces petites économies qui fait un homme économiste. Et il est si important d'avoir à soi un fonds d'urgence en réserve pour faire face à l'imprévu; c'est aussi le meilleur préventif contre les aléas de la vie. Epargnez dès maintenant. Epargnez systématiquement. Ayez un plan d'épargne bien établi et conformez-vous-y. Epargnez pour votre propre bien-être, pour celui de votre famille, pour profiter des occasions favorables. IL EST PROFITABLE D'ETRE ECONOMISTE. Utilisez notre petite banque à domicile revêtant la forme d'un livre. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA Sir H. Laporte, K.B., C.P., Président. Chs-A. Roy, Gérant général.



AU VATICAN — S. S. Pie XI, qui l'on peut voir vers la droite, préside l'inauguration d'une galerie de tableaux.